CHOMAGE : LA LOI DU PROFIT C'EST LA LOI DU GACHIS

voir notre dossier p 11 à 15

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N°481 - 19 novembre 1977 - prix : 4 F

P.T.T
la grève désorganisée
INFORMATIONS p.17

DE PETAIN A GISCARD LES HOMMES POLITIQUES CHANGENT, L'ETAT FRANÇAIS NE CHANGE PAS

SADATE EN ISRAEL : à quand les palestiniens en Palestine ?

p.5

sommaire

▶DANS LE MONDE

Page 4 :
— **La rupture de la Somalie avec Moscou.**
— **Elections législatives en Grèce.**
— **Purges sanglantes en Ethiopie.**
Page 5 :
— **Sadate en Israël : à quand les Palestiniens en Palestine ?**
— **L'engagement français au Sahara Occidental : belles paroles et réalité.**
— **RFA : Le terrorisme d'Etat à l'œuvre.**
Page 6 :
— **Grande-Bretagne : les pompiers en grève.**
— **Afrique du Sud : quand les assassins mènent l'enquête.**

▶EN FRANCE

Page 7 :
— **Les agriculteurs de la Manche mécontents.**
— **Le Conseil national du PSU.**
Page 8 :
— **Méprise chirurgicale à Amiens : la malade n'avait qu'à...**
— **Saint-Nazaire : la jeunesse accusée... accuse.**
— **La mairie de Meysse contre la centrale nucléaire.**
Page 9 :
— **CES Pailleron : des économies criminelles.**
Page 16 :
— **Les invalides doivent être payés en temps voulu !**
— **Hôpital Broussais ; CHR de Lille.**
Page 17 :
— **PTT : La grève du 16 novembre : les syndicats cultivent l'esprit catégoriel.**
— **Exclusion de la section CFDT du centre de tri Lyon-Gare.**
— **Centre de tri postal PLM (Paris) : Quand les postiers luttent contre un licenciement, les syndicats parlent de « provocation ».**
Page 18 :
— **La grève des égoutiers et le cynisme de Tibéri.**
— **Montefibre, Bernard-Moteurs ; BNP-Barbès ; Alsthom-Belfort ; Citroën-Aulnay.**
Page 19 :
— **Renault : la grève continue au 38.**
— **Alsthom-Atlantique : la chasse aux sorcières continue dans la CGT.**

▶DOSSIER

PAGES 11 A 15 :
LE CHOMAGE :
— **La classe ouvrière a besoin de rester unie.**
— **La loi du profit, c'est la loi du gâchis.**
— **Le bluff électoral du gouvernement.**
— **Quelles solutions contre le chômage ?**

▶DIVERS

Pages 20 à 22 :
— **Livres :** On chantait rouge, **de Tillon ;** La plus haute des solitudes, **de Tahar Ben Jelloun ;** Eurocommunisme et Etat, **de Santiago Carrillo ;** Maman Jones - Autobiographie.
Page 23 :
— **Films :** Le crabe-tambour, **de Schoendorffer ;** Nous irons tous au paradis, **de Yves Robert ;** Les orphelins, **de Goubenkov.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernemen. mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes .

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : **OMNI-PRESSES**
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

courrier des lecteurs

Faut-il passer par le Programme commun ?

Chers camarades,

Pensez-vous que la classe ouvrière et l'ensemble des travailleurs puissent résoudre le problème de la crise capitaliste, aujourd'hui, autrement que par une série d'étapes dans laquelle il faudrait inclure le Programme commun vraiment réactualisé et militer pour aller plus loin par la suite ?

Bien amicalement
S.T. (Casteljaloux)

Au sein de cette société capitaliste, le problème des travailleurs n'est pas de rechercher des « solutions » à la crise économique. Car seule une autre organisation de la production qui ne soit pas basée sur l'exploitation ni sur le profit de quelques-uns, en un mot le socialisme, permettra d'en finir avec les crises capitalistes. Pour cela, la révolution est nécessaire. Et croire que de simples « réformes économiques » permettront d'en finir avec la crise est une illusion qui peut coûter cher à la classe ouvrière.

Par contre, dès maintenant, les travailleurs peuvent faire en sorte que ce ne soit pas eux qui fassent les frais de cette crise, c'est-à-dire que ce ne soit pas eux qui perdent leurs moyens d'existence pendant que les bourgeois sauvegardent leur capital. Mais cela, c'est une question de lutte de classes. Et cette mobilisation des travailleurs pour leur propre sauvegarde au sein de ce système économique qui a fait son temps constitue justement la seule **« série d'étapes »** possibles **« pour aller plus loin »** comme tu le dis : c'est-à-dire imposer aux capitalistes que les salaires augmentent automatiquement avec la hausse des prix, se mobiliser pour interdire aux patrons de licencier, avoir un plan de luttes d'ensemble pour riposter aux plans d'austérité de la bourgeoisie ; voilà qui permettra entre autres d'aller un peu plus loin, en imposant aux capitalistes, par exemple, un plan de production en fonction des besoins de l'ensemble de la population.

Seulement, ni le Programme commun de 1972, ni les mesures de « réactualisation » du Parti Communiste ne mettent en avant de telles mesures de sauvegarde des travailleurs. Ce qu'avance le Programme commun, ce sont des « solutions à la crise », qui en réalité ne sont que des recettes proposées à la bourgeoisie pour qu'elle se tire sans trop de mal de cette crise. Et même si ces recettes se veulent moins défavorables aux travailleurs que la politique ouvertement cynique des Barre et Giscard, ce n'est sûrement pas elles qui permettront aux travailleurs d'aller plus loin, c'est-à-dire de prendre conscience de leur force.

« Un nouveau moyen de répression contre les travailleurs marocains en France. »

Nous avons reçu une lettre d'un lecteur marocain dont nous passons les extraits suivants. Ils se passent de commentaires.

« Au moment où la lutte des travailleurs marocains à l'étranger s'accentue contre l'oppression et l'exploitation. Au moment même où la crise de l'impérialisme s'est aggravée et a des conséquences terribles sur l'immigration (répression accentuée, expulsions), le pouvoir marocain, avec ses ambassades, ses consulats, et en accord avec le patronat et le gouvernement français, crée un nouveau système de passeports qui consiste, en deux démarches, à renforcer le contrôle sur les ouvriers marocains, et à les empêcher de prendre part aux luttes dans les usines et les foyers en liaison avec le reste de la classe ouvrière.

La première démarche est que la validité du passeport est limitée au mois de décembre 1978. La deuxième : pour changer son passeport à ce moment-là, chaque travailleur devra rentrer au Maroc, dans la province même où il est né ; il ne sera donc plus question de changer son passeport à l'étranger par l'intermédiaire des ambassades.

Le but de ces démarches est simple : on veut resserrer le contrôle sur les ouvriers en les forçant à rentrer tous au Maroc, et à passer par les commissariats. On veut mettre la main sur les militants qui défendent leurs droits et leurs intérêts en commun avec tous les ouvriers en France et on veut intimider ceux qu'on laissera repartir pour qu'ils ne prennent pas part aux luttes à côté de tous les travailleurs ».

Gorki calomnié

Je m'étonne de l'agressivité de Jérôme Luthier à l'égard de Maxime Gorki. Il ne mentionne même pas que Gorki a été assassiné sur ordre de Staline pour l'empêcher de rencontrer André Gide. Ensuite, enterrement national. Cela a été révélé lors de la « déstalinisation ». Pour les détails ignobles de l'assassinat par un membre du Guépéou (passé au Canada où il publia un livre romancé sur la question) on peut s'en remettre aux révélations de celui-ci.

Alors, un peu plus de nuances quand on parle de ceux qui essayèrent de survivre sous l'ignoble terreur stalinienne...

M.L. (Clamart)

Sous *« l'ignoble terreur stalinienne »*, d'autres écrivains ont refusé de plier pour *« survivre ». Certains* ont préféré se suicider, d'autres ont combattu, dont Victor Serge. Voici ce qu'il dit du Gorki des années 1930 :

« Je ne voyais plus Gorki, revenu en URSS terriblement changé. Mes proches parents, qui le connaissaient depuis son adolescence, avaient cessé de le voir à partir du jour où il refusa d'intervenir en faveur des cinq condamnés à mort du procès de Chakhty. Il écrivait de mauvais articles durement sophistiqués, pour justifier les pires procès par l'humanisme soviétique ! Que se passait-il en lui ? Nous savions qu'il continuait à bougonner, qu'il était crispé, que sa dureté avait un envers de protestation et de douleur. Nous nous disions : « Il éclatera un de ces jours ! ». *Et il finit en effet par se brouiller avec Staline peu de temps avant de mourir. Mais tous ses collaborateurs de la* Novaya Jizn (La Vie Nouvelle) *de 1917 disparaissaient dans les prisons et il ne disait rien ».*

Et le témoignage de Serge a d'autant plus de valeur, qu'écrivain comme Gorki dans l'URSS stalinienne, son refus de collaborer avec la bureaucratie le conduisit dans les camps de déportation.

Il est probable que le Guépéou, sous les ordres de Staline, ait assassiné Gorki, mais cela ne témoigne en aucun cas qu'il s'opposa publiquement au stalinisme. Comme des milliers d'autres, comme toute la vieille garde bolchévique, mais aussi comme de très nombreux bureaucrates, Gorki fut une victime de la terreur stalinienne.

Et le fait qu'il ait été assassiné souligne simplement la profondeur de cette terreur qui s'en prit même à ceux qui, comme Gorki, n'entendaient pas la combattre mais s'employèrent au contraire à la louer.

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 120 F
pour une période de six mois : prix : 70 F

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour un période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....
. . . . . .

NOM : . . . . . .
. . . . . .
Prénom : . . . . . .
. . . . . .
Adresse : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Code postal : . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

De Pétain à Giscard les hommes politiques changent, l'État français ne change pas

QUELQUES heures à peine après que la cour d'appel de Paris eut émis un avis favorable à l'extradition de Klaus Croissant, l'avocat allemand était, en pleine nuit et en toute hâte, livré aux autorités allemandes. Cet empressement qui n'a même pas permis aux défenseurs de Croissant de se pourvoir en cassation, est bien significatif de la politique du gouvernement français en la matière.

Car le gouvernement, le ministre de l'Intérieur, le garde des Sceaux, l'Elysée même y sont allés de tout leur poids. Pour faire pression sur les magistrats de la cour d'appel de Paris, ils avaient envoyé le 2 novembre le procureur général de Paris, Sadon, le grand patron des magistrats, demander l'extradition du défenseur de Baader.

Pour tenter de sauver la face, les juges de la cour d'appel, après quinze jours de réflexion, ont pris une mesure hypocrite. Ils n'ont extradé Croissant que pour un seul des motifs invoqués, le moins grave, paraît-il, celui qui n'expose Croissant qu'à cinq ans de privation de liberté. En vertu d'accords juridiques entre la France et l'Allemagne, la justice allemande ne pourrait donc juger Croissant que pour avoir « facilité les communications entre les détenus », **et non pour complicité de terrorisme. La belle affaire ! Ce que les autorités allemandes feront de Croissant juridiquement, c'est une chose. Ce qu'elles en feront pratiquement en est, sans doute, une autre. Croissant a été formel :** « Si l'on me trouve mort, ce ne sera pas un suicide », **a-t-il dit.** « Je ne m'évaderai pas. Ne croyez pas les mensonges des assassins ».

Si, dans les mois ou les années qui viennent, Croissant était retrouvé mort dans sa cellule, les juges de la cour d'appel de Paris en porteraient la pleine responsabilité. C'est en toute connaissance de cause qu'ils l'ont livré aux autorités allemandes.

Le gouvernement, lui, dans cette affaire, a scellé la complicité qui unit les Etats bourgeois face à ceux qui les contestent. Ces Etats bourgeois prétendus démocratiques qui se parent de belles Constitutions où le droit d'asile politique est inscrit en toutes lettres et qui proclament l'indépendance de la justice, mais qui passent outre dès que cela les arrange.

L'extradition de Klaus Croissant montre qu'en dépit de tous les artifices démocratiques, l'Etat, c'est avant tout un gigantesque appareil policier. Un appareil capable d'imposer sa volonté même quand le droit est contre lui.

La justice française n'avait rien à reprocher à Croissant. Il était l'avocat de Baader et de ses camarades. A ce titre, il n'avait jamais caché sa sympathie pour leurs idées. C'est pour cela — et uniquement pour cela — qu'il est aujourd'hui emprisonné, et qu'il risque peut-être sa vie.

En livrant Klaus Croissant à la justice allemande, malgré les protestations multiples, malgré l'opposition d'une partie de la magistrature et du corps des avocats, malgré la désapprobation de la gauche et la manifestation de plusieurs milliers de personnes le mardi 15 novembre dans les rues de Paris, le gouvernement français ne s'est pas débarrassé d'un individu dangereux : Croissant ne menaçait personne. Le gouvernement français a prêté main-forte à son homologue allemand dans sa lutte pour annihiler les rescapés du groupe Baader et leurs défenseurs. L'ordre qu'il consolide ainsi, ce n'est pas, comme on voudrait nous le faire croire, la démocratie en péril : c'est l'ordre des patrons qui licencient, des militaires qui paradent, des oisifs qui vivent et s'enrichissent de l'inégalité sociale.

Baader et ses camarades combattaient cet ordre. Et ce qu'on peut leur reprocher, ce n'est pas de combattre la prétendue démocratie occidentale, ses flics, ses magistrats, sa presse et ses milliardaires. C'est de le faire avec des méthodes étrangères au mouvement ouvrier et à sa morale.

Le terrorisme de Baader et de son groupe était certes inutile, condamnable. C'était un mauvais coup porté au mouvement ouvrier et au mouvement révolutionnaire. Mais que dire du terrorisme de l'Etat allemand et que dire du gouvernement français qui accomplit ses basses besognes, avec un cynisme crapuleux !

Arlette LAGUILLER

Giscard fait du social... avec l'argent des autres !

Le Conseil des ministres vient d'adopter un projet de loi relatif à la généralisation de la Sécurité sociale. Voilà trois ans que la réforme était dans l'air, inscrite dans une loi du 24 décembre 1974, modifiée par celle du 4 juillet 1975, etc.

Mais aujourd'hui, les échéances électorales approchant, les hommes du président font la chasse à toutes les voix qu'ils pourraient glaner de-ci, de-là, en concédant quelques avantages, ici aux cadres, là aux rapatriés, là enfin aux « non-assujettis » à la Sécurité sociale.

Ces derniers seraient au nombre de deux millions environ ; deux millions qui ne bénéficient pas, comme le plus grand nombre, de la retraite, des prestations familiales ou de l'assurance-maladie. Pour la plupart, il s'agit de femmes dites « inactives », ménagères non mariées, veuves ou divorcées : de lycéens en état de scolarité prolongée ; de personnes âgées ne touchant que le minimum vieillesse ; auxquels viennent s'ajouter des membres de professions un peu particulières, comme les forains, ou plus spéciales, comme les cartomancienne et les membres du clergé catholique.

Normalement, ces quelque deux millions de personnes devraient bénéficier de la Sécurité sociale à partir du 1er janvier prochain. Mais reste le problème du financement de l'opération, problème délicat puisque parmi les futurs « assujettis » se trouvent bon nombre de personnes démunies, souvent sans ressource aucune.

Alors, le gouvernement parle d'appeler à la rescousse l'Aide sociale, le cas échéant... Mais une chose est claire pour Simone Veil, l'auteur du projet de loi : « **Aucune compensation de l'Etat n'est prévue** », a-t-elle précisé, et ce sont les autres régimes de Sécurité sociale qui devront combler les « trous »...

Nous ne déplorerons certainement pas que tous ceux qui sont sans ressources aient enfin droit, comme les autres, à un minimum de garanties face à la maladie ou à la vieillesse. C'est vraiment la moindre des justices.

Mais force est de reconnaître que, mû par des préoccupations uniquement électoralistes, le gouvernement Giscard-Barre fait du social à très bon compte : du social avec l'argent des autres.

M.V.

Rupture de la Somalie avec Moscou :

Le jeu des grandes puissances en Afrique

Le gouvernement somalien a décidé d'expulser tous les experts soviétiques encore présents dans le pays et a dénoncé le traité d'amitié et de coopération qui le liait à l'URSS depuis 1974 : il a aussi rompu les relations diplomatiques avec Cuba.

Rien de très nouveau dans cette situation. Moscou et Mogadiscio viennent seulement d'officialiser un renversement d'alliances qui s'est amorcé depuis près d'un an maintenant. C'est l'aboutissement d'une dégradation des rapports entre les deux pays qui date du moment où l'URSS a commencé à soutenir le nouveau régime éthiopien et à lui fournir des armes, alors que l'Ethiopie était l'un des bastions traditionnels du camp occidental en Afrique. Or la Somalie et l'Ethiopie, au-delà des changements de régime et de leurs alliances diplomatiques respectives, sont en guerre larvée depuis des années à propos de la région de l'Ogaden. Et à partir du moment où le gouvernement éthiopien acceptait les armes soviétiques, les pays du Moyen-Orient parmi les plus directement inféodés à l'impérialisme américain, l'Arabie Séoudite, l'Iran ou le Koweit, se mirent à faire des offres sonnantes et trébuchantes au gouvernement somalien et à lui proposer des armes. Quant à ses relations avec l'URSS, elles se refroidissaient au fur et à mesure que les appuis occidentaux se faisaient plus crédibles et plus concrets.

Bien que le gouvernement des Etats-Unis n'ait pas d'intérêts directs en Somalie ni en Ethiopie (pays parmi les plus démunis du monde), il n'est, quoi qu'il en paraisse, ni neutre, ni étranger à ce dernier renversement d'alliances, même s'il s'est fait par régimes féodaux arabes ou RFA, voire même gouvernement français (qui aurait lui aussi promis de livrer des armes légères) interposés.

Dans la lutte d'influence que se mènent les deux blocs, en particulier en Afrique, ce sont finalement les Etats-Unis qui viennent de marquer provisoirement un point.

Nous ne sommes plus à l'époque du **containment,** où les Américains intervenaient militairement pour maintenir le statu quo et isoler l'URSS et ses alliés. Aujourd'hui c'est une tactique beaucoup plus souple qui a cours. Les Américains n'interviennent plus que par alliés interposés et ils laissent se faire et se défaire des alliances temporaires. Sur cet espèce de jeu d'échecs que constitue l'Afrique, l'URSS n'est pas en meilleure posture. Car les alliances qu'elle obtient sont très précaires et uniquement dictées par un besoin immédiat d'aide économique, et surtout, militaire.

L'Ethiopie armée par l'Union Soviétique (ci-dessus, des chars russes dans l'Ogaden) : une situation qui ne pouvait plus durer pour la Somalie.

Le traité de la Somalie avec l'URSS ne faisait pas du régime de Mogadiscio un régime progressiste pour autant. La rupture de ces liens ne le rend pas plus réactionnaire. En tout cas, ce sont les peuples africains qui font les frais de cette stratégie où ils n'ont à gagner que plus de misère et de sang.

Alain LEMART

Purges sanglantes en Ethiopie

Le samedi 12 novembre, l'Ethiopie a été à nouveau le théâtre d'une de ces purges sanglantes auxquelles procède périodiquement le régime. C'est le vice-président du DERG (Conseil militaire supérieur) le lieutenant Atnafu Abaté, qui a été exécuté. Comme cela est devenu rituel en Ethiopie, il a été accusé de « tendances réactionnaires » **et de collusion à la fois avec l'opposition de droite et l'opposition de gauche.**

Atnafu Abaté, le vice-président du DERG, exécuté par le gouvernement de Mengistu.

Cette sinistre farce est une nouvelle illustration de la fuite en avant à laquelle se livre le régime éthiopien, en proie à des difficultés sans cesse croissantes, alors que la situation militaire ne cesse de se détériorer en Erythrée et en Ogaden. Les militaires en viennent à éliminer quiconque parmi eux est suspecté — à tort ou à raison — d'avoir des sympathies pour l'opposition.

C'est sans doute une face barbare que présente ce régime éthiopien, qui se dit révolutionnaire et progressiste. Mais les puissances occidentales seraient bien mal placées pour le condamner. Ce sont elles en effet qui ont, pendant des années, soutenu le régime du Négus Haïlé-Sélassié, qui était un des plus arriérés du monde. Un régime qui défendait les grands féodaux et l'esclavage. Un régime qui n'était pas plus tendre avec ses opposants que le DERG d'aujourd'hui. Et Haïlé-Sélassié n'avait pas seulement sur ses mains le sang de quelques dignitaires déchus. C'est des centaines de milliers de paysans qu'il a laissés mourir lors des famines de 1972-1973 en fermant la frontière à tous les secours, simplement parce qu'il ne voulait pas qu'il soit dit que l'Ethiopie recevait une aide extérieure.

Aussi ce sont bien les puissances occidentales qui sont, en dernier ressort, les responsables de la barbarie qui règne encore aujourd'hui à Addis Abeba. Parce que ce sont elles qui ont appuyé de toute leur puissance les féodaux d'Ethiopie qui tiraient leur opulence de la misère de leur pays.

Alain LEMOINE

Élections législatives en Grèce :

Caramanlis à la recherche d'une nouvelle légitimité

Le dimanche 20 novembre, des élections législatives générales auront lieu en Grèce. Elles sont anticipées. De toute évidence, c'est pour épargner à son gouvernement les effets bien connus de l' « **usure du pouvoir** » **que l'actuel Premier ministre Caramanlis a décidé d'avancer d'un an la date normale du scrutin.**

En 1974, en effet, c'est dans la liesse qui avait accompagné le renversement de la Junte des colonels — en place depuis le putsch de 1967 — que le vieux politicien bourgeois de droite Caramanlis avait pu s'installer à la tête du gouvernement. Avec 54,37 % des voix pour son nouveau parti, la Nouvelle Démocratie, et une majorité confortable de 215 élus à la Chambre sur un total de 300 députés (grâce à une loi électorale favorisant les grandes formations), Caramanlis pouvait se sentir solidement en place à la suite des élections de novembre 1974.

Aujourd'hui, de multiples oppositions et mécontentements se font jour à nouveau. Ici ou là, des luttes revendicatives se multiplieraient. Et pour toute réponse à ces luttes, le gouvernement aurait présenté au Parlement des projets de loi visant à restreindre les libertés syndicales et démocratiques : surveillance du courrier, rétablissement de la déportation dans les îles, limitation du droit de grève.

Par ailleurs, en plus du poids de la crise économique, Caramanlis voudrait faire subir aux classes populaires celui d'un budget militaire énorme (6,5 % du revenu national, alors qu'il est de 3 % en moyenne de ce revenu dans les pays de la CEE) et en constante croissance.

Bénéficiant de la restauration de certaines libertés démocratiques, les traditionnels partis de la gauche ont pu se réorganiser, même s'ils restent faibles. Sur la scène politique actuelle, on compte le Mouvement Socialiste (PASOK) d'Andréas Papandréou ; un groupement de petits partis de gauche, l'Alliance des Cinq, formée de sociallistes soi-disant plus marxistes que Papandréou et de communistes s'affirmant proches des Carrillo et Berlinguer ; enfin, le Parti Communiste Grec, le KKE, encore très lié à Moscou, contrairement aux autres Partis Communistes occidentaux. C'est à l'appel de ce dernier parti (qui présente des candidats dans toutes les circonscriptions) que 500 000 personnes ont manifesté récemment à Athènes, aux cris de **« En avant pour une Grèce nouvelle... L'anticommunisme ne passera pas ! ».**

Bien qu'aujourd'hui en Grèce l'extrême-droite se réorganise, bien qu'il soit de notoriété publique que la police et l'armée sont encore le repaire d'officiers, policiers et autres fonctionnaires déjà en place sous la Junte militaire précédente, tous les partis de gauche, des socialistes aux communistes, laissent croire aux travailleurs qu'une amélioration de leur sort pourrait sortir des urnes.

La gauche n'est pas aujourd'hui, en Grèce, en situation de remporter une victoire électorale. Mais elle entretient cependant les illusions électoralistes. Et dans ce pays où, il y a à peine dix ans, les colonels prenaient le pouvoir par un putsch, pour empêcher justement une probable victoire électorale de la gauche, l'entretien de ces illusions électoralistes laisse un goût bien amer.

Jérôme LUTHIER

Sadate en Israël :

Anouar El Sadate et Menahem Begin. (AFP)

à quand les Palestiniens en Palestine ?

La déclaration de Sadate affirmant qu'il était prêt à se rendre en Israël est spectaculaire. Mais elle a été préparée par le nouveau cours que l'Egypte a entrepris de suivre, il y a quelques temps déjà vis-à-vis de l'impérialisme US et d'Israël.

Certes, le voyage du président égyptien à Jérusalem constitue un évènement qui aurait été impensable il y a quelques années, quand la situation au Moyen-Orient était explosive, quand l'Egypte nassérienne aspirait au leadership du nationalisme arabe en se heurtant à Israël, gardien des intérêts impérialistes et gendarmes du monde occidental dans cette région du monde.

Mais ce qui fait l'évènement, plus peut-être que le voyage de Sadate lui-même, c'est que cette décision n'a pas été accueillie par le tollé que l'on aurait entendu, il y a quelques années, dans la plupart des pays arabes. Bien sûr, ici et là, en Irak, en Libye et parmi les partisans du Front du refus palestinien, des voix se sont élevées mais cela n'a rien eu d'une levée de boucliers. La Syrie a attendu la visite et les explications de Sadate tandis que l'OLP de Yasser Arafat se tait et, apparemment, consent.

C'est que la situation explosive a été en partie désamorcée au Moyen-Orient, que l'Egypte est retournée ouvertement dans le giron de l'impérialisme tandis que des pays comme la Syrie se montraient aussi à leur façon des défenseurs de l'ordre et du statu quo **dans cette région.**

Alors la rencontre Sadate-Begin aura lieu dans un contexte bien différent. Quelles que soient les décisions qui pourront en sortir, et même si elle ne débouche sur rien de concret, elle est en soi la traduction de l'évolution politique du Moyen-Orient. Et même si une telle rencontre n'est pas sûre d'aboutir à des résultats, Sadate aussi bien que Begin trouvent leur compte à ce qu'elle ait lieu. L'un en se présentant comme ne ménageant aucun effort pour parvenir à la paix, l'autre en obtenant une reconnaissance de fait de l'Etat hébreu, en obtenant une véritable victoire pouvant justifier aux yeux de la population israélienne, la politique de force employée depuis plusieurs décennies à l'égard de l'ensemble du monde arabe. Et cette politique de force, de terreur, Israël n'est pas prête à l'abandonner, comme en témoigne la continuation des bombardements meurtriers au Sud-Liban, alors qu'elle acceptait dans le même temps les offres de rencontre de Sadate.

Quant à l'impérialisme américain, il reste le grand bénéficiaire de la situation. Tout en favorisant un rapprochement qui peut contribuer à stabiliser le Moyen-Orient, il exploite aussi pour mieux dominer, des divisions qu'il a alimentées et entretenues.

Aujourd'hui, il demeure un lourd contentieux entre Israël et l'Egypte. On ne dresse pas deux populations l'une contre l'autre, au cours de quatre guerres, en exacerbant les sentiments de haine nationaliste, voire raciste, sans qu'il en reste, outre les litiges territoriaux, de profondes traces de part et d'autre.

Et d'ailleurs, Sadate comme Begin l'affirment haut et clair, en proclamant à l'envie qu'il n'est pas question d'abandonner les territoires occupés pour l'israélien et qu'il ne saurait y avoir de compromis sur cette question ni de paix séparée pour l'égyptien. Et sur ce point, pour le moment, les positions demeurent fermes. De plus, l'Egypte n'est pas seule concernée. La Syrie, l'Irak et même la Libye demeurent aux yeux des USA plus ou moins suspects de nationalisme et de sympathie intéressée envers l'URSS et partant, n'offrent pas encore les quelques garanties que l'Egypte a déposées aux pieds de l'impérialisme.

C'est pourquoi, Israël reste et restera le principal pilier des Etats-Unis, prêt à défendre, sans exception, tous les intérêts du monde occidental au Moyen-Orient.

D'autant que dans cette région du monde qui est l'une des principales zones d'approvisionnement en pétrole de l'Occident. s'ajoute aux problèmes posés par l'existence de gouvernements nationalistes, un autre problème, de taille, celui du combat entrepris par le peuple palestinien pour la reconnaissance de ses droits.

Et dans la rencontre Sadate-Begin, dans le rapprochement entre les principaux pays belligérants du Moyen-Orient, comme dans les projets de conférence de Genève, les Palestiniens restent exclus de fait. Ne serait-ce qu'à cause de cela, la paix impérialiste est encore loin d'être instaurée au Moyen-Orient.

G.L.

L'engagement français au Sahara Occidental : belles paroles et réalité

Les porte-parole du gouvernement français, en France ou en Algérie, multiplient les déclarations rassurantes : on prête l'intention au gouvernement d'intervenir militairement dans l'ancien Sahara espagnol ? Procès d'intention ! Une présence militaire française en Mauritanie ? Pure affabulation. Des avions de combats ? **« Nous n'envoyons que des... avions de reconnaissance, dont aucun n'est d'ailleurs basé en Mauritanie ».** (Il est vrai que le Sénégal est tout proche !)

A l'entendre, le gouvernement français n'aurait que des préoccupations humanitaires dans cette partie du désert à des milliers de kilomètres d'ici.

Mais les faits démentent toutes ces paroles hypocrites : vingt-cinq officiers et sous-officiers français viennent d'être envoyés pour renforcer la cinquantaine de militaires en place en Mauritanie, au titre « d'assistance technique » évidemment. C'est sans doute à ce même titre que les troupes sahraouies ont été survolées par des avions de reconnaissance français et que le gouvernement français a mis en place des moyens de télécommunication et de reconnaissance importants pour situer les forces sahraouies dans le désert ; c'est aussi par humanité que, comme l'a révélé le ministre sahraoui de l'Information, Ould Saled, des techniciens et des officiers français construisent actuellement une piste de 3.000 mètres à Zouérate, capable d'accueillir des Mirage et des DC 8, information que le gouvernement français n'a d'ailleurs pas démentie.

Oui, l'armée française est bel et bien engagée directement dans le conflit du Sahara Occidental, contre un peuple qui lutte pour sa libération. L'impérialisme français est l'une de ces dernières puissances occidentales qui n'hésitent même pas à se salir les mains directement et à se comporter ouvertement comme aux temps de la colonisation. Quant au sort des coopérants français à Zouérate, il importe bien peu au gouvernement français. Sinon il les rapatrierait aussitôt au lieu d'en faire les premiers mobilisés malgré eux d'une intervention au service des intérêts des trusts français de l'acier.

H.C.

RFA : le terrorisme d'État à l'œuvre

Quelques jours après l'arrestation sanglante aux Pays-Bas de deux membres du groupe Baader au cours de laquelle l'un d'eux a été grièvement blessé, Ingrid Schubert se serait suicidée dans une prison allemande.

On peut, sans se tromper, mettre ce « suicide » (c'est la version officielle, bien sûr, comme pour les trois autres terroristes « suicidés » en prison voici un mois) au compte de l'Etat allemand. Et ceci, même si Ingrid Schubert s'est bien pendue elle-même, ce qui resterait à démontrer. Car les autorités de la République Fédérale se livrent à une véritable guerre d'extermination contre ceux qu'elles appellent des terroristes. Lors des arrestations, comme en Hollande, la police tire à vue, pour tuer, et questionne ensuite s'il reste quelqu'un en vie pour répondre. Dans les prisons, tout est fait pour pousser au désespoir et au suicide les rescapés du groupe Baader, voire à les « suicider » sans doute lorsqu'ils déclarent que, au contraire, rien ne les amènera à ce geste.

Au lendemain de la mort de Schleyer, le chancelier Schmidt avait annoncé que la chasse aux terroristes serait sans pitié. Effectivement, elle l'est : l'Allemagne bien pensante veut la peau des terroristes et elle fait tout ce qu'elle peut pour y parvenir.

Ingrid Schubert. (UPI)

Avec la complicité active des gouvernements voisins (néerlandais et français en particulier), le gouvernement de Bonn se livre à un véritable terrorisme d'Etat. Il s'agit d'un terrorisme légal et systématique, sans commune mesure avec celui des amis de Baader, car disposant des moyens techniques, financiers et humains d'un Etat moderne.

P.L.

GRANDE-BRETAGNE

Les pompiers en grève : le feu couve !

Lundi 15 novembre, les 32 000 pompiers britanniques déclenchaient une grève illimitée. Une assemblée de délégués de tous les pompiers du pays, réunie à Eastbourne la semaine précédente, prenait cette décision, en dépit de l'opposition des responsables syndicaux.

Comme dans la plupart des nombreux conflits qui se déroulent à l'heure actuelle en Grande-Bretagne, les revendications des pompiers portent sur les salaires : ils réclament une augmentation de 30 %, ce qui, dans le contexte d'inflation et de blocage des salaires qui règne dans le pays, ne constitue qu'un rattrapage nécessaire. S'ils obtenaient satisfaction, le salaire moyen d'un pompier passerait alors de 2 420 F par mois à 3 150 F environ.

C'est la première fois que les pompiers anglais font une grève nationale. Il y a eu néanmoins des précédents, mais à une échelle plus limitée : c'est ainsi qu'en automne 1973, les pompiers de Glasgow, la plus grande ville d'Ecosse, avaient réussi à obtenir une augmentation de salaire de 19 % après une grève sauvage qui dura dix jours.

Cette fois, le gouvernement Callaghan semble vouloir ne pas céder. 9 000 soldats ont été mobilisés et reçoivent chacun 10 livres (environ 90 F par jour) pour parer aux urgences. Le gouvernement a, par ailleurs, lancé une large campagne par les grands moyens d'information, destinée à rendre la grève impopulaire. En même temps, il faisait appel à tous les volontaires pour remplacer les grévistes.

Il est vrai que l'enjeu du conflit dépasse, et de loin, les seuls pompiers britanniques. Si le gouvernement Callaghan devait céder, il créerait ainsi une brèche dans le « 3e stade » du plan d'austérité travailliste qui limite à 10 % l'augmentation annuelle des salaires.

On sait d'ores et déjà que les mineurs — secteur traditionnellement combatif — se sont prononcés pour une augmentation de salaire de 90 %, et que les ouvriers communaux — qui sont environ un million — seraient sans doute prêts à passer à l'action surtout si les pompiers venaient à l'emporter.

C'est dire que le gouvernement Callaghan va tout faire pour isoler la grève des pompiers !

François ROULEAU

Les aciéries nationalisées envisagent de supprimer quinze mille emplois

La British Steel Corporation, établissement nationalisé qui produit 90 % de l'acier britannique, vient de soumettre au gouvernement et aux syndicats un projet de fermeture d'installations déficitaires qui entraînerait la suppression de quinze mille emplois. Encore, cette mesure serait-elle insuffisante, puisque le président de la BSC a déclaré que le personnel des aciéries devrait être réduit d'environ un tiers (soixante mille travailleurs), ajoutant que, dans le privé, « toute entreprise aussi déficitaire serait aujourd'hui en liquidation ».

Il n'y a donc pas qu'en France que la sidérurgie licencie des milliers de travailleurs. Mais en Grande-Bretagne, l'industrie de l'acier étant nationalisée, certains pourraient penser qu'elle offre plus de garanties pour les travailleurs. Eh bien non ! Et ce n'est du reste pas la première fois qu'une telle politique visant à réduire les emplois est menée dans la sidérurgie anglaise nationalisée. Déjà en 1974, 11 000 emplois furent supprimés et le dirigeant de la BSC trouvait alors ce chiffre nettement insuffisant.

Lorsqu'en 1966 le gouvernement travailliste de Wilson nationalisa la sidérurgie, cette mesure n'avait bien entendu rien à voir avec un quelconque souci de défendre les intérêts des ouvriers de cette branche économique.

La sidérurgie britannique était l'une des plus archaïques d'Europe et dans la perspective qui commençait à se dessiner de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, il était nécessaire de restructurer cette industrie afin de la rendre plus compétitive. Et si les actionnaires des sociétés nationalisées furent largement indemnisés, pour un montant de huit milliards de francs, les travailleurs, eux, furent bien moins gâtés puisque c'est par milliers que les emplois furent supprimés.

Cela s'est passé et se passe en Grande-Bretagne mais illustre bien toutes les limites des nationalisations dans un système capitaliste. Nationalisées ou pas, toutes les entreprises subissent les lois du marché et doivent avant tout être source de profit.

Et l'ensemble des nationalisations envisagées en France par la gauche, comme la nationalisation de la sidérurgie réclamée par le seul PCF, ne sont guère différentes de celles qui existent déjà dans ce pays ou en Grande-Bretagne.

Nationaliser ne suffit pas, reste à savoir au profit de qui. Sans remettre en cause le système capitaliste lui-même, les nationalisations dans un système capi- aucune garantie aux travailleurs, car comme en témoigne, entre autres, l'exemple de l'Angleterre, ministre de gauche ou pas, l'Etat patron n'est ni meilleur ni pire qu'un quelconque de Wendel.

Cécile LIMEUIL

Autonomie pour l'Écosse : Callaghan à la recherche de soutien

Le 15 novembre, la Chambre des Communes a adopté avec une majorité confortable, un projet de loi qui accorde une certaine autonomie à l'Ecosse. Ce projet prévoit la constitution d'un Parlement écossais. Le gouvernement de Londres conserverait un certain droit de regard sur les décisions qu'il prendrait — avec la possibilité de les faire invalider par la Chambre des Communes dans certains cas — ainsi que le contrôle de l'appareil économique et fiscal écossais.

Voilà bien longtemps que cette autonomie figurait parmi les revendications du petit Parti Nationaliste Ecossais. Petit, certes, mais comme le Parti Travailliste est minoritaire à la Chambre des Communes, les onze députés du Parti Nationaliste Ecossais constituent un appoint indispensable au gouvernement pour y conserver la majorité. Sans compter d'ailleurs, que les libéraux eux-mêmes avaient fait de l'adoption de cette loi une condition **sine qua non** de leur soutien à la politique du gouvernement Callaghan.

De tels statuts d'autonomie existent au sein de bien des Etats capitalistes — pour les Länder d'Allemagne ou les Etats-« Unis » d'Amérique par exemple — sans que cela vienne entraver en quoi que ce soit le fonctionnement normal des institutions bourgeoises et des appareils d'Etats bureaucratiques centralisés. Le Parti Travailliste n'avait donc aucune raison de refuser ce cadeau peu coûteux à ses partenaires en échange des services qu'ils ont pu — ou qu'ils pourront — lui rendre à la Chambre des Communes.

François ROULEAU

AFRIQUE DU SUD

Quand les assassins mènent l'enquête

A la suite de la mort en prison, en septembre dernier, du leader noir Steve Biko, une instruction judiciaire publique a été ouverte le lundi 14 novembre à Pretoria. C'est devant un public de Noirs et de Blancs nombreux, entonnant des chants anti-Apartheid que cette enquête s'est ouverte.

Les autorités ont reconnu officiellement que le dirigeant du mouvement « Conscience Noire » n'est pas mort des suites d'une grève de la faim, contrairement à ce qui avait été initialement dit, mais de celles d'un traumatisme cérébral. Mais, comme il fallait s'y attendre, les flics et les gardes interrogés ont affirmé tout ignorer des causes de ces blessures au crâne auxquelles Steve Biko a succombé. Par contre, ils ont eu l'audace de parler de l' **« attitude extrêmement agressive »** de ce dernier lors des interrogatoires, entre lesquels il était gardé nu, avec menottes aux poignets et chaînes aux pieds attachées aux grilles de la porte !

Avec de tels « témoins », il est probable qu'on ne saura d'ailleurs jamais l'entière vérité sur la mort de Steve Biko et que le seul « changement » — si l'on peut dire — est que le gouvernement de Pretoria accepte en la circonstance, après un assassinat légal, une commission d'enquête de pure forme et sans suite sur celui-ci.

Car il ne faut pas s'y tromper : si, sur un plan juridique, le gouvernement de Pretoria fait quelques concessions de forme après la mort d'un dirigeant noir, cela n'adoucit en rien la répression féroce qu'il pratique à grande échelle dans toute l'Afrique du Sud. Il semble même que cette enquête serve en quelque sorte d'alibi à l'odieux régime d'Apartheid qui, dans le même temps, interdit toute la presse d'opposition, rafle et emprisonne à tour de bras.

Sylvie MONTIER

Peu de temps après l'assassinat de Steve Biko la femme et les enfants du dirigeant noir dressent le poing, en signe de révolte. La répression, aussi dure soit-elle, ne tuera pas la détermination des Noirs d'Afrique du Sud. (UPI)

Le Conseil National du PSU : alignement sur l'Union de la gauche, envers et contre toute désunion

Le Conseil national du PSU qui s'est tenu du 11 au 13 novembre a confirmé la « *stratégie d'Unité Populaire* » qu'il avait prônée lors de son dernier congrès en janvier 1977.

Stratégie est un bien grand mot. En effet, en 1972, le PSU n'avait pas signé le Programme commun. Mais s'il ne faisait pas formellement partie de l'Union de la gauche, il n'a jamais proposé une politique différente. Ce parti qui au lendemain de 1968 s'était fait une réputation d'organisation « révolutionnaire » n'a en réalité jamais été capable d'avoir une politique propre par rapport à la gauche traditionnelle. Dans les faits, il a toujours soutenu l'Union de la gauche, au point de se rallier à la candidature de Mitterrand en 1974 dès le premier tour. Et depuis, il n'a cessé de mener une politique suiviste à son égard. Aujourd'hui, en pleine querelle de la gauche, le PSU se révèle tout aussi incapable d'avoir une politique indépendante, et trouve le moyen de se cantonner dans le même suivisme. Face à la désunion de la gauche, il se cramponne à cette « *Unité Populaire* » qui ne se distingue de l'Union de la gauche que par l'adjonction du « *courant autogestionnaire* », c'est-à-dire en fait du PSU. En somme, le PSU ne réclame rien d'autre au PC et au PS que de refaire l'unité... avec une petite place pour lui. Comme l'affirmait l'une des dirigeantes du PSU au Conseil national : « *Le problème du PSU est d'abord d'être reconnu et de faire à nouveau sa place* ».

Seulement, est-ce possible ? Quand Rocard et la majorité du PSU ont rejoint le PS en 1974, ils ont pu y faire leur place. Mais à côté du PS, au PSU actuel, il ne reste, en guise de perspectives, que des espoirs déçus. Et en marge de l'Union de la gauche, il n'a rien d'autre à proposer que... l'Union de la gauche, elle-même. Les déclarations de ses leaders lors de son dernier Conseil national prouvent la même impuissance, la même absence de perspectives politiques. Le PSU doit se contenter de la maigre satisfaction de voir que le PC a repris à son compte ce verbiage autogestionnaire qui avait constitué sa seule originalité depuis dix ans. Et pour le reste, il ne trouve rien de mieux que de se comporter comme un simple appendice de l'Union de la gauche.

Jean-Louis CHAMPENOIS

J.J.S.S. : de plus en plus radical !

Décidément ce pauvre J.J. Servan-Schreiber n'a pas de chance, toute une partie de ses ouailles du Parti Radical, dont André Morice, Michel Durafour, André Rossi (ministre du Commerce extérieur) et même sa nouvelle recrue Olivier Stirn (secrétaire d'Etat aux DOM) ont formé dans le parti un groupe d'opposition intitulé « *Avenir radical socialiste* ».

C'est que ces messieurs et en particulier ceux qui siègent actuellement au gouvernement, ne trouvent pas de très bonne politique les quelques critiques pourtant bien bénignes de J.J.S.S. contre Barre et la façon dont le président du Parti Radical mène les négociations pour les futures alliances électorales.

Il faut dire que la tactique d'être dans la majorité sans y être peut sembler subtile à Servan-Schreiber, qui aimerait bien encore cette fois savoir qui va gagner avant de choisir son camp. Ses opposants, et surtout ceux qui ont déjà un portefeuille, n'apprécient pas trop l'inconfort de cette valse-hésitation. Et puis, à courir deux lièvres à la fois...

O.B.

MEETING

Pour protester contre l'intervention de l'impérialisme français au Sahara espagnol, le CEDETIM, le Comité de soutien au peuple sahraoui, le Comité de lutte contre la répression au Maroc, l'OCE (BR), le 23 mars, le PSU, le PCR, la LCR appellent à un meeting le mercredi 23 novembre dans la grande salle de la Mutualité. De nombreuses interventions sont prévues sur le Maroc, la Mauritanie, le Sahara, etc., sur le rôle des coopérants dans un pays en guerre, sur la lutte contre le colonialisme français aujourd'hui en Guadeloupe, etc.

Lutte Ouvrière invite ses lecteurs à se rendre nombreux à ce meeting. Entrée : 5 F.

MEETINGS LUTTE OUVRIERE

La gauche, les élections et les révolutionnaires

● **BREST**
VENDREDI 25 NOVEMBRE
Salle Maison des Syndicats

● **FOUGERES**
VENDREDI 25 NOVEMBRE
Salle du Beffroi

Les agriculteurs de la Manche mécontents

Dimanche 13 novembre, sur la route Cherbourg-Caen, des agriculteurs, producteurs de légumes de la région de Villedieu-les-Poëles, Carentan, profitaient des nombreux retours du week-end du 11 novembre pour arrêter les automobilistes et les informer de leurs problèmes. Placés au milieu de la nationale, ils déviaient les voitures pour leur distribuer des tracts et les conduire sur un petit terre-plein en bordure de route où était organisée une vente directe de carottes. On pouvait lire sur un des panneaux exposés : **« Un croissant au beurre = 10 kilos de carottes = 1,50 F » !**

Les agriculteurs de cette région de la Manche sont en effet fort mécontents du prix auquel on leur achète leurs légumes : le kilo de carottes par exemple leur est acheté 15 centimes, c'est-à-dire qu'ils vendent en fait à perte. Par contre, à l'autre bout de la chaîne, le consommateur lui, achète couramment le kilo de carottes entre 1,20 F et 1,50 F le kilo. Même chose pour les choux-fleurs achetés à 0,70 F pièce au producteur, ou les poireaux à 0,60 F le kilo, ou encore les pommes de terre à 0,10 F le kilo. Quand ils arrivent à les vendre ! Ce qui est loin d'être le cas !

Un agriculteur nous a déclaré à cette occasion : **« Dans la région, on est tellement nombreux à produire des carottes et d'autres légumes que les prix tombent très bas, si bas que maintenant si ça continue, ce ne sera plus la peine de mettre en terre pour si peu.** (...) **Les prix sont trop bas, ou alors on ne vend pas ! Et pour les carottes par exemple en cas de mévente on ne touche rien. Pour d'autres légumes, pour le chou-fleur par exemple il existe ce qu'on appelle une caisse de péréquation. C'est-à-dire que sur le prix à la production de 0,70 F pièce, sont prélevés 10 centimes pour la caisse. C'est le comité économique qui gère cette caisse et qui, en cas de mévente reverse une prime aux agriculteurs pour les légumes invendus. Ce n'est pas un cadeau de l'Etat puisque c'est notre argent ! De toute façon cela ne compense pas ce qu'on a investi et le coût de la production. »**

Comme on voit, quand les prix sont trop bas, les agriculteurs n'arrivent pas à vendre. Et cela parce que les circuits de distribution (mandataires, grossistes, transporteurs, etc.) ne perçoivent pas un bénéfice qui leur semble suffisant sur un prix de départ trop bas à leur gré.

Pendant cela, dans les villes, les consommateurs paient le prix cher, ou se privent de légumes frais en pleine saison.

C'est cela la gabegie du système de distribution capitaliste.

A cette gabegie on ne pourra mettre fin qu'en planifiant les circuits de distribution, en leur imposant des obligations y compris de commercialisation à prix coûtant, et cela sous le contrôle des travailleurs et des consommateurs.

Le gouvernement, par démagogie, et pour protéger le capital, préfère accuser les producteurs ou les petits commerçants. Mais les travailleurs ne doivent pas être dupes.

ST-CHAMOND :

LA CHASSE AUX VOIX

Au dernier Conseil municipal de Saint-Chamond, dont le maire est socialiste, les conseillers, à l'unanimité moins une voix, ont voté les subventions revalorisées au passage pour les écoles libres.

Les conseillers communistes ont justifié leur vote en arguant le sous-équipement scolaire de la ville et en utilisant un argument pour le moins équivoque : **« On ne devait pas pénaliser les familles qui enlèvent leurs enfants de l'école publique parce que la proportion de fils d'immigrés atteint des pourcentages élevés ».**

Les socialistes, qui comptent pour faire le plein des voix aux prochaines législatives sur la petite bourgeoisie catholique, ne pouvait faire moins que de voter ces subventions eux aussi. Pourtant, à quelques vingt kilomètres de là, à Rive-de-Gier, les socialistes du Conseil municipal ont refusé ces mêmes subventions aux écoles libres.

Or, lors des élections municipales, le candidat-maire de Saint-Chamond avait fait nombre de promesses aux militants laïcs et au conseil de parents d'élèves Cornec. Il est vrai que des mauvaises langues disent qu'il en aurait fait tout autant avec les catholiques dont il quémandait les voix.

Dès la parution du compte rendu du Conseil municipal les militants laïcs et des parents d'élèves se sont scandalisés. A l'usine de Creusot-Loire, des adhérents du PS et du PC ont même dit ouvertement leur opposition à cette position pour le moins électoraliste. Les réflexions n'ont pas manquées : **« C'est pour avoir les voix de la calotte », « Ils donnent des ronds aux curés », « Ils renient leurs promesses ».**

Décidément, la municipalité de gauche qui avait fait maintes promesses pour se faire élire, les renie les unes après les autres, et va jusqu'aux propos racistes. Les élus sont tous occupés, tant socialistes que communistes, à tendre la main à l'électorat de l'ancien maire réactionnaire Pinay. Une belle démonstration !

Correspondant LO

Méprise chirurgicale à Amiens : la malade n'avait qu'à...

Madame Starotta, hospitalisée pour un examen radiologique des intestins, le lundi 7 novembre, a subi le premier temps une opération chirurgicale pour cataracte. Il y a eu « erreur d'identification » de la malade. Le fait qu'une telle méprise soit possible est significatif des conditions dans lesquelles sont suivis les malades dans cette clinique d'Amiens, et probablement dans bien d'autres. Mais le plus surprenant fut encore la façon dont le chirurgien en cause s'est justifié sur les ondes, à Europe n° 1, le samedi 12 novembre. Il n'était guère embarrassé ni gêné ce chirurgien. A l'entendre, sa responsabilité n'était nullement en cause. Il était même très à l'aise pour rejeter la responsabilité de cette méprise sur le personnel infirmier.

Le comble c'est que ce même chirurgien se mit à accuser... la malade qui, selon lui, n'avait qu'à protester quand on commença l'intervention !

Finalement le plus inquiétant dans cette histoire, et peut-être le plus révélateur, c'est encore l'arrogance, l'irresponsabilité affichée et méprisante d'un médecin qui revendique l'honneur d'opérer des yeux ou tout autre organe, mais certes pas des êtres humains. Car cette méprise est bien significative des rapports qui règnent aujourd'hui entre les médecins et les malades.

Le cas de Madame Starotta est extrême bien sûr. Mais tous ceux qui ont l'expérience de l'hospitalisation dans des conditions « normales », savent à quel point, pour toutes sortes de prétendues « bonnes raisons » — depuis le manque de personnel, en passant par le surmenage des médecins et leur emploi du temps trop rempli, jusqu'à l'affirmation péremptoire de l'incompétence des malades pour justifier le fait qu'ils sont a priori **incapables de recevoir des explications — il est difficile d'être considéré comme un individu à part entière à qui on doit ne serait-ce que quelques éclaircissements.**

Madame Starotta avait été hospitalisée pour un examen radiologique des intestins...

Car, dans le système médical actuel, cloisonné et hiérarchisé à l'extrême, où les médecins ont des mœurs quasi féodales, sont bien souvent coupés de la pratique des soins quotidiens aux malades et réservent les tâches ingrates au personnel infirmier et hospitalier peu considéré, toutes les conditions sont réunies pour que fleurisse un certain mépris de fait de la personne humaine et pour que de telles « méprises » soient possibles.

Saint-Nazaire

La jeunesse accusée... accuse

A Saint-Nazaire, la semaine dernière, des jeunes de Kerlédé étaient au banc des accusés. Neuf jeunes passaient au Tribunal correctionnel pour vol de voiture, de nourriture, de vêtements, etc. Les jeunes, de leur propre aveu, ont volé autant par ennui que par nécessité. Ils se sont adressé à la population pour faire connaître leur problème, pour essayer d'expliquer leur geste : l'ennui, le chômage, la peur de l'avenir... Et quel cynisme d'entendre ce juge encore dire à des syndicalistes, à des militants venus défendre les jeunes : **« Surtout ici pas de politique ! ».**

Juge et procureur, par tous les moyens ont essayé de camoufler le vrai visage du procès. Pour peu, ils auraient fait aussi le procès des centres sociaux, des éducateurs... dame, il faut des responsables !

C'était bien le procès de la jeunesse des quartiers populaires, de la jeunesse au chômage.

Mais heureusement, il y avait beaucoup de monde dans la salle du tribunal : des jeunes, des syndicalistes, des militants, des parents. Ils sont venus dire tout haut que les vrais responsables de tout cela, ce sont ceux qui organisent l'exploitation, la misère, le chômage ! Les vrais voleurs sont ceux qui osent s'accaparer toutes les richesses créées par les travailleurs, alors que des millions de gens n'ont même pas le nécessaire pour vivre. Et le témoignage d'une mère d'un des inculpés en dit long sur ce procès :

« Si mes enfants en sont arrivés là, c'est parce qu'ils sont sans travail. Mon mari a été lui-même hospitalisé. Il était lui aussi au chômage et démoralisé. J'ai 19 F par jour pour vivre. Je fais des ménages. Ca fait deux ans que je devrais être moi-même opérée et j'attends faute d'argent ».

La mairie de Meysse contre la centrale nucléaire

Le Comité régional antinucléaire de Cruas-Meysse nous écrit :

« Le 18 octobre dernier, Electricité de France a entrepris des « travaux préparatoires » sur le site prévu pour la construction d'une centrale nucléaire sur le territoire des communes de Cruas et de Meysse.

Ces travaux sont engagés en l'absence du décret d'utilité publique (DUP), en préjugeant de la conclusion favorable du conseil d'Etat : en l'absence également du décret d'autorisation de création (DAC) et autres permis de construire pour les clôtures.

Par arrêté en date du 8 novembre, le maire de Meysse, Jacques Chauveton (qui n'avait pas été informé du début des travaux), fort de l'opposition de plus de 91 % de ses administrés, a ordonné l'interruption des travaux sur le territoire de sa commune.

Cet arrêté sera notifié aux entreprises travaillant sur le site et à l'EDF, et transmis à monsieur le Procureur de la République et à monsieur le Préfet de l'Ardèche.

Nous insistons sur le fait que les motifs de cet arrêté s'appuient sur des dispositions légales extraites des codes civil, rural, forestier, du code des communes, du code de l'urbanisme.

Nous vous serions obligés de bien vouloir en faire état dans vos colonnes, compte tenu du fait que pour la première fois en France, à notre connaissance, un maire use de ses prérogatives pour s'opposer à la politique du fait accompli pratiquée par Electricité de France sur notre territoire en ce qui concerne l'électro-nucléaire ».

Voici effectivement une initiative qui mérite d'être connue.

Communiqué :

Germinal ouvre ses portes

« GERMINAL », UN LIEU DE LUTTE

C'est un foyer où peuvent se retrouver tous les gens qui, comme nous, n'acceptent pas l'actuelle société et ses injustices, l'exploitation de l'homme par l'homme.

Notre but en créant ce lieu est essentiellement de permettre à tous les gens en lutte de se rencontrer, se parler, s'épauler, se fortifier mutuellement pour, unis, mettre fin à tout ce qui nous étouffe.

Pour cela Germinal met à la disposition de tous ceux qui veulent se battre, tous les moyens d'information et d'action : bibliothèque, journaux, panneaux d'affichage, imprimerie, atelier d'affiches.

Discussions, débats, projections de films et de diapositives sont aussi prévus dans la vie de la maison ».

« Germinal ». Ass. Socio culturelle - 1, rue du Canal 30100 ALES - Tél : 86-21-27.

Lille

Comment le PCF applique la démocratie

Tenir une réunion publique dans une salle de la mairie d'Arleux, dans le Nord, semble une chose habituelle. La secrétaire de mairie n'a fait aucune difficulté pour l'accorder à Lutte Ouvrière pour le samedi 5 novembre, elle confirmait son accord quelques jours après par téléphone.

Pourtant, dans l'après-midi du vendredi 4, quand nous sommes allés demander les clefs de la salle, la secrétaire nous dit que le maire voulait nous voir.

M. Beauchamp, maire et conseiller général communiste du canton, nous déclara qu'il n'était pas d'accord pour prêter la salle.

Il ne s'embarrassa pas d'arguments : **« Je ne vous cache pas que je ne suis pas d'accord avec vous, vous critiquez toujours le Parti Communiste, ma salle n'est pas libre ».**

— Mais on nous avait dit qu'elle était libre ?

— Ce n'est pas la secrétaire qui décide, c'est moi ».

Comme nous lui faisions remarquer qu'il semblait bien que la salle n'était pas libre parce qu'il s'agissait de Lutte Ouvrière, il nous répondit : **« Vous pouvez penser ce que vous voulez, je n'ai rien d'autre à dire ».**

Nous lui avons demandé alors de nous indiquer dans les semaines à venir une date où il serait possible de tenir la réunion. Réponse : **« Redemander ultérieurement, vous verrez bien ».**

Et il ne fut plus possible de discuter avec ce soi-disant défenseur de la démocratie.

Le dimanche matin, sur la place de la ville, des militants communistes eux-mêmes nous affirmèrent qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette façon d'agir du maire.

A la veille de l'ouverture du procès des responsables de la construction du CES Pailleron

Des économies criminelles

Lors de la conférence de presse organisée, le 15 novembre, par l'Association des familles des victimes de l'incendie du CES Edouard-Pailleron, un extrait du rapport du Sénat sur le drame de 1973, concernant en particulier les procédures administratives de construction des établissements scolaires, a été rendu public.

Le 15 avril 1976, les parents des élèves brûlés vifs lors de l'incendie du CES Pailleron attendaient le ministre de l'Education nationale qui inaugurait une exposition « Vivre à l'école ».

Ce rapport précise que la construction des bâtiments scolaires représente un marché national important pour les entreprises de construction et que c'est le service du ministère spécialisé, la DESUS, qui décide d'attribuer le marché à telle ou telle société de construction : **« Elle s'entend avec le constructeur sur le prix du mètre carré des écoles qu'il construira, mais lui garantit un nombre minimum d'écoles à construire dans l'année ».** De la suite des événements, et en particulier de l'exécution et de la vérification du respect des règles de sécurité, elle s'en lave les mains, s'en remettant totalement à un autre service, dit Service constructeur, qui n'a pouvoir de rien modifier au projet approuvé en haut lieu et surtout pas de procéder à des améliorations qui accroîtraient les coûts de construction : **« Nous devons bien nous représenter que toute la procédure baigne dans un climat d'économie, de rabais, d'austérité. Il s'agit de construire vite et surtout au moindre prix ».** De même ce rapport, peu suspect de mauvais esprit puisque établi par une commission sénatoriale, précise plus loin : **« Plus que la brièveté des délais, c'est la volonté de restreindre les prix, de « faire des économies à tout prix » qui est rendue responsable de la mauvaise qualité souvent reprochée aux bâtiments industrialisés en général et aux préfabriqués métalliques en particulier ».**

Tout l'extrait du rapport démontre d'ailleurs, avec éloquence, l'art de l'administration et de tous les services impliqués dans la construction de bâtiments scolaires, pour se rejeter mutuellement les responsabilités. Personne n'est finalement responsable, même pas ceux qui prennent les décisions.

Dans notre société capitaliste, l'Etat préfère serrer les cordons de la bourse (d'une bourse remplie par nos impôts) pour la construction des écoles et les délier allègrement pour subventionner les capitalistes ou augmenter le budget de l'armée. La qualité des constructions et la sécurité des enfants pèsent finalement bien peu aux regards des dirigeants. Et derrière les responsables à divers niveaux de la construction du CES Pailleron dont le procès s'ouvre le 17 novembre, c'est celui de toute notre société mercantile, pour laquelle tout se réduit à de sordides questions de gros sous, qui devrait s'ouvrir.

Lucienne PLAIN

Une " humaniste " réactionnaire

Le lundi 14 novembre, le docteur Solange Troisier, médecin inspecteur des prisons, s'est prononcée en faveur de la peine de mort : **« Il faut alors songer non pas à l'assassin, mais aux larmes des proches de la victime »** a-t-elle déclaré. Pour faire bonne mesure, elle s'est prononcée également en faveur d'une restriction des permissions des détenus.

Il n'est pourtant pas si loin le temps où, au début du mandat de Giscard, on parlait de réforme pénitentiaire, et même « d'humanisation » — si cela veut dire quelque chose — du système carcéral.

Alors que Solange Troisier faisait tranquillement ces dernières déclarations, une grève de la faim venait de se terminer dans la prison de Fresnes. Un des grévistes avait écrit, à propos des quartiers de **« haute sécurité »**, qu'il s'y déroule un processus qui **« détruit l'humanité en l'homme »** et que **« le jour où les détenus en sortiront, ce seront des fauves en liberté ».** Le 10 novembre, une autre grève de la faim commençait, à Lorient cette fois, où vingt détenus occupaient une cellule où il n'y avait que quinze lits.

Les prisonniers, pour dénoncer des scandales criants, n'ont pas d'autre ressource que la mutinerie ou la grève de la faim. Mais ils n'ont guère de chances de trouver des appuis du côté des « réformateurs » gouvernementaux ou oppositionnels. Parce que, en cette période préélectorale, la chasse aux voix bat son plein. Et les gens comme le docteur Troisier, qui se dit « humaniste et chrétienne », choisissent de flatter les préjugés — réels ou supposés — de l'opinion publique.

Les prisons sont toujours à l'image de la société qui les conçoit et les fait fonctionner. Celles de Fresnes, de Lorient ou de Brest, entre autres, témoignent contre notre société.

Alain LEMOINE

Mourir d'accident... à l'hôpital

Mardi 8 novembre à l'hôpital de Pontoise, un enfant de deux ans et demi est mort des suites d'une chute de quinze mètres dans la cage d'un monte-charge. L'enfant avait été hospitalisé quelques jours avant à la suite d'une otite dans le service d'oto-rhino-laryngologie au deuxième étage de l'hôpital. Sans surveillance, en dehors des périodes de soins (l'hôpital de Pontoise est un hôpital pour adultes n'ayant pas de personnel spécialisé pour s'occuper des enfants), le bébé se faufila dans le couloir et se dirigea vers le monte-charge. Entre les parois du puits et la plate-forme du monte-charge, il y a 26 centimètres de vide, où l'enfant est tombé.

Le père porte plainte et demande pourquoi son enfant n'était pas surveillé. Il y avait trois infirmières à l'étage lorsque le drame s'est produit, mais toutes trois occupées à des soins avec des malades adultes. Comment auraient-elles pu s'occuper de l'enfant ?

La direction de l'hôpital dit qu'elle n'est pas responsable. Mais qui est responsable, sinon le manque de personnel quasi permanent dans la plupart des hôpitaux, le manque de crédits pour construire des établissements spécialisés, ou pour rénover les plus vieux — les monte-charge de l'hôpital de Pontoise datent des années 1930 ! Et il faut un accident pour qu'on se rende compte dans quel état d'insécurité sont encore certains hôpitaux, particulièrement dans la région parisienne. Un enfant en est mort, victime de l'incurie du gouvernement en matière de santé, victime de cette société de profit où les besoins de l'Assistance publique passent loin derrière ceux de l'armée... ou les milliards de subventions accordés aux patrons.

Cécile LIMEUIL

Le Conseil de l'information électro-nucléaire :

Un " machin " de plus

Le gouvernement vient de créer un « Conseil de l'information électro-nucléaire ». Ce nouvel organisme devrait **« veiller à ce que le public ait accès à l'information sur les questions relatives à l'énergie électro-nucléaire ».** Manifestement ce Conseil se veut une réponse du gouvernement aux craintes de la population envers l'énergie nucléaire et aux manifestations qu'ont organisées les écologistes sur ce thème.

Mais avec ce Conseil, le gouvernement donne une fois de plus la mesure de la coupure totale qui le sépare de la population. Ce Conseil de l'information électro-nucléaire ne sera qu'un organisme bidon, un « machin » de plus. En effet quinze de ses membres sur dix-neuf sont directement désignés par le Premier ministre, la présidente de ce Conseil, Mme Veil, elle-même ministre de la Santé, ayant été désignée en Conseil des ministres, et le Conseil n'est pas habilité à communiquer lui-même les informations au public !

Son rôle sera celui d'une simple caution, ainsi que Mme Veil l'a déclaré elle-même à la télévision. A l'aide des personnalités qui le composeront et sous la présidence de Mme Veil, qui passe pour être d'une rigueur morale incontestée, le Conseil sera là pour authentifier les décisions gouvernementales en matière d'énergie électrique d'origine nucléaire. Il leur apportera sa garantie morale, en quelque sorte une garantie que le gouvernement s'accorde à lui-même. Autant dire qu'il n'y a pas de quoi être rassuré.

Il faut dire que la bonne volonté du gouvernement est suspecte, puisque cela fait quand même trois ans et demi qu'il a décidé son programme de construction de centrales nucléaires. A l'époque, il n'éprouvait pas beaucoup le besoin ni de se justifier, ni d'informer le public !

L'initiative gouvernementale arrive donc bien tard. Le problème du nucléaire a été posé sur la place publique. Et ce n'est pas un simple problème d'information, comme on voudrait nous le faire croire. C'est un problème de société. Tant que le système capitaliste dominera l'économie, tant que des capitalistes privés, les grands trusts, auront directement ou indirectement la haute main sur la construction des centrales nucléaires, nous ne pourrons jamais être rassurés sur les conditions d'utilisation de l'énergie nucléaire.

Claude CHARVET

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF

Nantes : drame du racisme et du chômage

A Nantes, depuis trois mois, deux chômeurs persécutaient leur voisin, un docker camerounais. Entre autres propos racistes, ils lui reprochaient d'avoir, lui, du travail.

Samedi 12 novembre, passant aux actes, l'un des deux hommes a forcé la porte du docker le frappant et l'injuriant. Celui-ci pris de peur se saisissait alors d'un couteau de cuisine et frappait mortellement son agresseur. Le blessé put cependant, avant de mourir aller prévenir son ami qui, à son tour, armé d'une hache tentait de tuer le Camerounais. Il a été arrêté à temps par l'intervention de la police et inculpé de tentative d'homicide volontaire. Quant au docker, il a été inculpé d'homicide volontaire.

Cette histoire de racisme, de chômage, de misère illustre bien la profondeur des préjugés qui existent dans une partie de la population.

Mais elle montre surtout à quel point la politique d'un Stoléru cherchant à faire des travailleurs immigrés les boucs-émissaires du chômage, est criminelle. Car si les préjugés existent malheureusement dans le camp de la misère et de l'ignorance, l'exploitation de ces préjugés, au plus haut niveau, celui du gouvernement, est une crapulerie consciente. Et c'est là qu'il faut chercher la responsabilité.

J.A.

11 novembre à Mulhouse : Cachez ces chansons qu'on ne saurait entendre

Actuellement Maxime Leforestier effectue un tour de France chantant. Des dizaines de villes l'ont accueilli dans ce cadre, lui et son spectacle.

Le 11 novembre, la municipalité de Mulhouse, par contre, n'a pas autorisé Leforestier à chanter, alors que tout avait été prévu pour cela. Le motif invoqué a été que le chanteur accueille dans son tour de chant, non seulement des chansons engagées, mais aussi des publications écologistes et anti-militaristes qu'expose un kiosque dans la salle où se produit M. Leforestier.

Au hit-parade militaire et patriotard du 11 novembre, Maxime Leforestier n'avait évidemment pas sa place. Sa notoriété n'en souffrira guère bien au contraire. La municipalité de Mulhouse, par contre, y aura gagné les galons du ridicule.

L'EMBARGO SUR LES ARMES POUR L'AFRIQUE DU SUD :

Pour les avisos, on avisera !

Quand ils ont appris, le samedi 5 novembre, la décision du Conseil de sécurité de l'ONU, les ouvriers de l'Arsenal de Lorient, qui la veille étaient en mer sur l'aviso A 51, destiné à l'Afrique du Sud, se sont dit : « Heureusement que l'on n'a pas appris la nouvelle en mer, les Africains auraient pu mettre le cap sur Pretoria ». **On se souvient en effet des vedettes de Cherbourg.**

Les Africains du Sud, eux, n'ont pas pris au sérieux la décision de l'ONU, puisqu'ils se sont donné un délai de quelques semaines pour prendre une décision concernant leur départ éventuel. Quant à la direction de l'Arsenal, apparemment prise de court, elle semble ignorer l'embargo. En effet les travaux en cours continuent, seuls les essais en mer de l'A 51 sont interrompus. Ce dernier, payé à plus de 60 %, a été mis derrière un pont levant, mais l'équipage sud-africain reste à bord. Le montage de l'A 52 se poursuit comme prévu, car ce ne sont pas les biais qui manquent pour livrer ces deux bâtiments, soit par l'intermédiaire d'un pays tiers qui revendrait le matériel, comme cela s'est passé pour les Mirage 4 destinés à Israël, soit en laissant filer les bâtiments (au moins l'A 51 où la prise d'armement a déjà eu lieu).

La décision de l'ONU était déjà bien hypocrite. On attend de voir comment le gouvernement français l'appliquera...

P.L.

A Reims, les médecins manifestent contre Sécurex

L'entreprise Sécurex qui emploie des médecins chargés par les entreprises de contrôler les salariés en arrêts de travail vient, pour une fois, d'être contestée par le Conseil de l'Ordre des médecins de la Marne.

Ce n'est, bien sûr, pas la première fois que des médecins s'élèvent — à titre individuel — contre la mise en cause de leur compétence médicale par d'autres médecins, mais c'est la première fois qu'on voit soixante-neuf médecins signer un manifeste anti-Sécurex, une trentaine d'entre eux manifester et un conseil départemental de l'Ordre des médecins alerter le Conseil national de l'Ordre contre la Sécurex.

Il faut dire que l'incident, même s'il n'est pas le premier du genre, a de quoi émouvoir les médecins. En effet, un ouvrier de l'entreprise PUM à Reims, quelques jours après avoir contesté le contrôle d'un médecin Sécurex (ce dernier avait raccourci d'un jour l'arrêt de travail et l'ouvrier n'avait pas accepté de reprendre le travail plus tôt que la prescription de son médecin) a été licencié... pour **« atteinte à la sécurité et propos obscènes »**.

Le prétexte n'a trompé personne et les médecins rémois ont manifesté contre ce licenciement et contre la Sécurex.

Il est évident que la contestation permanente de la compétence voire du sérieux des médecins prescripteurs par les médecins de la Sécurex a de quoi émouvoir les praticiens. Notons en passant que le Conseil national de l'Ordre — qui est par ailleurs si soucieux de la liberté du choix du médecin traitant par les malades et l'indépendance financière des médecins — ne fait rien à ce sujet !

Thérèse LEMARCHAND

dans l'extrême-gauche et dans sa presse

lu avec intérêt... lu avec intérêt... lu avec intérêt

N° 192 quotidien communiste révolutionnaire 1,50 F

rouge

MARDI 2 NOVEMBRE 1976

Rouge au CC du PCF

Rouge **a pu participer aux travaux du Comité central du PCF. Sa non-invitation était donc sans doute un oubli et non un choix politique, puisque son directeur de publication s'étant présenté à la salle de conférence d'Ivry, il fut sur sa demande admis par les responsables du PCF à participer aux séances.**

Un malentendu est donc dissipé. Souhaitons qu'il mette un point final à toute pratique d'exclusive contre les organisations révolutionnaires et leur presse.

Ce n'est pas facile pour un journal d'extrême-gauche d'être admis à une réunion du PCF même quand l'ensemble de la presse, y compris la presse bourgeoise, y est invité. Nos camarades de **Rouge** ont pu le vérifier à bien des reprises. Le 11 novembre pourtant, le Comité central du PCF a ouvert ses portes à tous les journalistes et **Rouge,** bien que non-inscrit, a pu y entrer. Cela valait la peine d'être noté.

Mardi 3 février 1976 N° 617

Libération

1F50 • Portugal ... • Pays ... • Belgique ... FB • Suisse ... fs • Commission paritaire ...

La guerre des pêcheurs

Sous le titre : 10 000 manifestants à la frontière française, Libération **du 14 novembre rapporte la protestation des pêcheurs de Fontarrabie :**

« Dix mille personnes, marins-pêcheurs et leurs familles, ont manifesté au pont international d'Hendaye, vendredi dernier, pour protester contre l'extension des eaux de CEE à deux cents milles. L'arraisonnement d'une dizaine d'embarcations de Fontarrabie, il y a une semaine, a été la goutte d'eau de mer qui a fait déborder le vase. Près de cent bateaux, au cours des mois derniers, ont été arraisonnés par les gardes-côtes français et condamnés à de lourdes amendes .

« **Ras le casier** » ont dit les pêcheurs de la flotille basque, la plus durement touchée par la décision de la communauté européenne. Dès le matin du 11 novembre, bars et commerces fermaient les uns après les autres. Les rues de Fontarrabie apparaissaient désertes tandis que dix mille personnes, venues des ports de pêche voisins ou même de Biscaye, se rassemblaient avec l'intention de marcher sur la frontière française. Objectif : le pont international à quelques kilomètres, au fond de la baie. (...)

Au pont international, la frontière était fermée. Côté espagnol, sept jeeps, deux autobus de la police armée et un camion citerne spécialement équipé pour asperger les manifestants de liquide colorant. Côté français, le déploiement de CRS était plus impressionnant encore.

Chassés des fonds sur lesquels ils jettent leurs lignes et leurs casiers depuis des siècles, les pêcheurs de Fontarrabie sont touchés à mort par l'extension des deux cents milles. Leurs petits bateaux qui ne sortent que pour la journée avec un équipage de trois ou quatre hommes, ne peuvent s'éloigner à plus de soixante milles des côtes. »

DOSSIER CHOMAGE

AUJOURD'HUI, dans ce pays, plus de 1 500 000 personnes seraient au chômage selon la CGT — 1 200 000 environ selon les statistiques officielles, qui sont bien en dessous de la réalité. C'est-à-dire que le chômage touche actuellement entre 5 et 7 %, selon les estimations, de la classe ouvrière. C'est énorme et cela signifie que chacun connaît dans son entourage proche — sa famille, ses voisins, ses amis — un chômeur.

De plan Barre N° 1, en plan Barre N° 2, en plan Barre bis, le résultat est le même : l'économie ne se « redresse » pas, la crise persiste, le chômage s'accroît.

De là à dire que le chômage est un mal inévitable, contre lequel personne ne peut rien, il n'y a qu'un pas. Un pas vite franchi par tous ceux qui ont besoin de faire payer aux travailleurs la crise.

Mais pour les travailleurs, ceux qui ont un emploi comme ceux qui n'en ont pas, le chômage n'est pas une fatalité. Il ne doit pas l'être.

Il est possible de refuser le chômage dès maintenant.

Il est possible d'organiser la production de façon à ce qu'il n'y ait plus de chômeurs. Cela suppose une autre organisation de la vie sociale. Cela suppose la fin de l'anarchie du système capitaliste, mais c'est un avenir possible.

Cet avenir-là, les dirigeants en place, les Giscard, les Barre n'en veulent pas. Mais les dirigeants de la gauche, Mitterrand, Marchais, ne le préparent pas non plus. Car pour mettre fin au chômage, il faudra bien autre chose qu'une victoire électorale des partis de gauche. Il faudra une mobilisation et une lutte d'ensemble de tous les travailleurs.

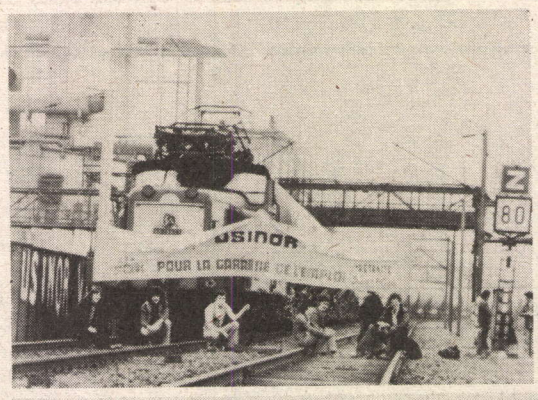

Lutter contre le chômage c'est possible. Mais ni les partis de gauche ni les syndicats ne donnent de réelles perspectives aux travailleurs qui se mobilisent. (AFP)

Le chômage n'est pas une fatalité

Le chômage est un fléau révoltant. Il est odieux que certains travailleurs en soient réduits à la misère, pendant que les entreprises capitalistes qui licencient continuent d'accumuler des milliards. Au moment même où les patrons de la sidérurgie annoncent de nouvelles suppressions d'emploi, ils reçoivent encore de nouvelles subventions de l'Etat pour investir là où c'est rentable pour eux.

Il est inadmissible de lire dans le journal **l'Expansion** que 11 entreprises françaises sont classées parmi les 45 plus rentables d'Europe, pendant que la classe ouvrière, elle, fait l'expérience d'un nombre record de chômeurs dans ses rangs.

Il est absurde que des centaines et des centaines de milliers d'hommes et de femmes ne trouvent pas de travail, pendant que de nombreux besoins ne sont pas satisfaits.

Mais le chômage n'est pas une fatalité qui s'abattrait sur la société dans son ensemble. Ce n'est pas une calamité aux causes mystérieuses. C'est le résultat d'un choix, le choix d'une minorité de capitalistes qui, pour préserver leurs profits, réduisent des millions de gens à la misère. Et ce ne sont pas seulement les travailleurs qui sont victimes de ce choix égoïste, ce sont aussi tous ceux (paysans, petits commerçants) qui vivent du produit de leur travail.

En période d'expansion, quand « les affaires vont bien », le chômage existe toujours. Il concerne alors, dans un pays comme la France, quelque trois cent ou quatre cent mille personnes. C'est déjà un absurde gaspillage d'énergie. Un gaspillage qui n'existe en fait que pour permettre aux patrons d'exercer une pression sur les travailleurs pour leur faire accepter des salaires insuffisants, des journées de travail trop longues, des cadences infernales.

En période de crise, les patrons accroissent le chômage dans des proportions dramatiques pour les travailleurs, dans le seul but de maintenir leurs profits.

Car ce n'est pas la « mauvaise conjoncture » qui crée le chômage. Ce sont des hommes qui organisent ce fléau dramatique pour tant de familles. Ceux qui créent le chômage, ce sont ceux qui licencient ; ce sont les industriels, les banquiers qui protègent ainsi leurs profits — et seulement leurs profits — avec l'aide de l'Etat à leur service.

Les licenciements avoués ou déguisés, le « dégraissage » des entreprises, selon l'expression à la mode au ministère du Travail, ne servent même pas à remettre en selle l'économie pour le bien de tous. Invoquer un quelconque « intérêt général » pour justifier les licenciements n'est que mensonge et hypocrisie. La « rentabilisation des entreprises » et des secteurs publics ne profite qu'à l'infime minorité de possédants qui gardent leurs capitaux quand ils licencient ou ferment boutique.

Et la seule perspective juste pour tous les travailleurs, tous les producteurs de ce pays, c'est

DE DIRE NON AU CHOMAGE,
DE REFUSER AUX PATRONS LE DROIT DE LICENCIER !

LA CLASSE OUVRIÈRE A BESOIN DE RESTER UNIE

● Non à la division entre chômeurs et non chômeurs

Quand le chômage augmente, quand il est une menace pour tous, la tentation est grande pour tous ceux qui ont encore un emploi de ne plus songer qu'à se protéger personnellement.

Le risque existe de voir la classe ouvrière se scinder en deux. D'une part ceux qui ont le « privilège » de travailler, d'autre part les chômeurs. Les premiers acceptant tout pour ne pas connaître le sort des seconds ; et ces derniers restant coupés de leurs anciens camarades de travail, impuissants et amers.

Une telle division ne peut servir que les patrons.

En effet, ce que le patronat craint par-dessus tout, c'est d'avoir affaire à une classe ouvrière organisée et unie. Et il est capital pour lui, en période de crise, de s'appuyer sur l'indifférence ou la crainte de ceux qui restent concentrés dans les entreprises, les centres industriels, pour laisser inorganisée et désarmée la grande masse des chômeurs. De même, il se sert de cette importante réserve de main-d'œuvre que sont les chômeurs pour faire pression sur les tavailleurs en activité et les contraindre à accepter la détérioration de leurs conditions de travail et de leurs conditions de vie.

Plus la crise est profonde, plus cette coupure risque de s'accentuer. Mais plus elle est grave pour la classe ouvrière, parce qu'elle risque de la paralyser. Sans compter que des millions de chômeurs désespérés et sans perspectives peuvent devenir, en cas de crise grave, une réserve où puisent les démagogues d'extrême-droite.

Eviter cette division est une tâche prioritaire dans la période que nous traversons. Elle concerne tous les travailleurs, tous les militants ouvriers.

Et la solution n'est pas d'organiser d'un côté les chômeurs sur leurs revendications de chômeurs, et de l'autre les travailleurs en activité avec leurs revendications propres.

La tâche de l'heure, celle que devraient accomplir les grandes organisations de la classe ouvrière, c'est d'organiser ensemble, à l'usine, dans les quartiers, chômeurs et travailleurs. C'est de donner à ces deux fractions de la classe ouvrière artificiellement séparées des objectifs communs, à court terme comme à long terme.

La suppression du chômage, l'augmentation des salaires, l'échelle mobile des salaires, l'abaissement de la durée hebdomadaire de travail, la répartition du travail entre tous, nous concernent tous, chômeurs ou non-chômeurs.

● Non à la division entre travailleurs français et travailleurs immigrés

Le gouvernement et le patronat développent une propagande raciste. Ils voudraient faire croire que les travailleurs immigrés sont responsables du chômage. Ils n'hésitent pas à flatter les préjugés racistes. C'est le sens des récentes mesures prises par Stoléru contre les travailleurs immigrés.

Cette propagande et ces mesures sont indignes. Elles reposent sur un mensonge avoué par les patrons eux-mêmes, qui disent entre eux que les travailleurs immigrés leur sont indispensables. Elles doivent être combattues non seulement parce qu'elles lèsent gravement des travailleurs qui ont produit pendant des années des richesses dont ils ont bien souvent encore moins profité que les autres travailleurs. Elles doivent aussi être refusées parce qu'elles visent à dresser les uns contre les autres les travailleurs français et les travailleurs immigrés, qui ont fondamentalement les mêmes intérêts et les mêmes perspectives.

Ceux qui « mangent le pain des autres », ce ne sont pas les travailleurs immigrés, ce sont les profiteurs parasites, les capitalistes.

Ce sont eux qui sont en trop !

Plus de 1,5 million de chômeurs : la

Passer son temps à faire la queue à l'ANPE, à téléphoner aux petites annonces, combien de temps, d'énergie perdus ?
(Rush)

Il n'est pas rare d'entendre dire que les chômeurs restent longtemps au chômage parce qu'ils le veulent bien. Et le gouvernement ne manque pas une occasion d'alimenter ce préjugé. Mais l'expérience des chômeurs, les données des Agences nationales pour l'emploi et même les statistiques officielles démentent formellement ces affirmations.

On peut passer des mois à rechercher un emploi sans rien trouver, même en acceptant des pertes de salaire importantes, même en allongeant son temps de transport quotidien.

Le chômage, c'est vivre avec des moyens réduits en passant son temps à attendre qu'on veuille bien utiliser votre temps et vos forces à autre chose qu'à faire la queue pour pointer au bureau de chômage, à téléphoner aux petites annonces, à visiter, en vain, les services du personnel. Individuellement les chômeurs ne peuvent rien contre ce gaspillage qui est un des aspects du gigantesque gâchis qu'entretient le système capitaliste.

C'est au nom de la rentabilité qu'on licencie. C'est au nom de la même rentabilité que des milliers de petits paysans doivent détruire périodiquement une partie de leurs récoltes.

Mais pourquoi un tel gaspillage est-il donc jugé « rentable » ? Pourquoi est-il plus « rentable » que l'utilisation de toutes les forces, de toutes les richesses ? C'est que la rentabilité dont parlent les industriels et les banquiers n'a rien à voir avec le souci d'employer le plus intelligemment et le plus rationnellement possible le travail de ceux qui produisent.

Les possédants mesurent la rentabilité à l'importance de leurs profits privés. Et peu leur importe ce qui serait rentable du point de vue de l'ensemble de la société.

Les énormes capacités de production de l'appareil économique construit grâce au travail de générations de travailleurs, l'abondance de la production agricole et industrielle entraînent aujourd'hui les crises, le chômage, la misère. Et pas seulement en France mais un peu partout dans les pays dits riches. C'est aberrant. Le développement économique devrait au contraire permettre de faire des choix à long terme. Il devrait permettre de libérer la société du souci de la rentabilité immédiate.

Mais ces choix-là ne seront pas possibles tant que ce formidable potentiel économique restera la propriété privée des capitalistes. Ils ne seront pas possibles tant que l'Etat restera au service des possédants.

Un fléau qui s'étend

Les statistiques sont sans doute bien incapables de traduire le drame qu'est le chômage pour tant de travailleurs, tant de familles ouvrières. Néanmoins, les données chiffrées, même les plus officielles, donnent un aperçu de l'ampleur du problème et de sa gravité.

UNE AUGMENTATION CONSTANTE ET RAPIDE DU NOMBRE DE CHOMEURS DEPUIS 4 ANS

Les chiffres concernant les demandeurs d'emploi (les chômeurs réels seraient plus nombreux d'environ 30 %) sont éloquents. En août, la progression était de 26,4 % en un an.

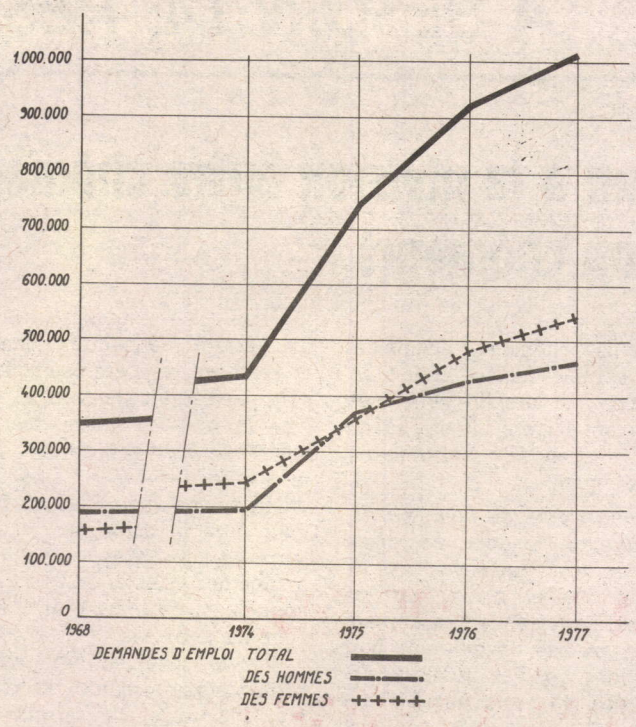

ENCORE PLUS RAPIDE CHEZ LES FEMMES...

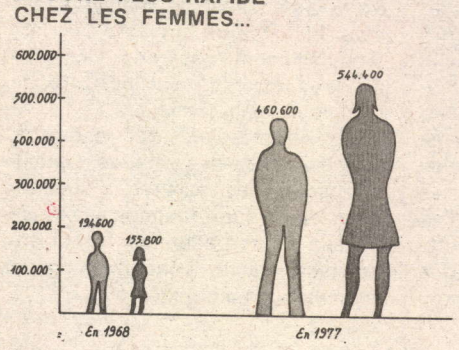

Le rythme d'augmentation du chômage est plus rapide chez les femmes — en particulier chez les femmes de moins de 25 ans — que chez les hommes. C'est ainsi qu'en 1968, 55,5 % des chômeurs étaient des hommes, et 44,5 % des femmes ; aujourd'hui, le rapport est inversé : on compte que 46,7 % des chômeurs sont des hommes et 53,3 % des femmes. Le schéma ci-dessus est établi en fonction des demandes d'emploi, chiffre inférieur de plus de 30 % au nombre de chômeurs.

ET CHEZ LES JEUNES

En mai 1977, 38,3 % des demandeurs d'emploi avaient moins de 25 ans, en août 1977 : 42,3 %, en septembre 1977 : 47 %.

LA DUREE DU CHOMAGE AUGMENTE

On est chômeur de plus en plus longtemps. C'est ainsi que l'INSEE évaluait à 7 mois et demi en 75,
8,9 mois en 76,
et 9,5 mois en 77, le temps moyen mis par un chômeur pour trouver un emploi.

Dans le même sens, l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi) signalait dans son rapport d'août 77 que 61.686 demandes d'emploi (55,7 pour cent de plus qu'en 76) n'étaient pas satisfaites depuis deux ans.

LE CHOMAGE PARTIEL SUBSISTE

Le chômage partiel, indemnisé au minimum à 3 F de l'heure et au maximum à 8,85 F (depuis le 1er septembre 77) touche un nombre important de travailleurs surtout dans certaines régions. Moitié moins important en 76 qu'en 75, il a concerné pourtant 132.537 salariés.

UNE MULTIPLICATION INQUIETANTE DES EMPLOIS SAISONNIERS INTERIMAIRES OU TEMPORAIRES

Un nombre de plus en plus grand de travailleurs sortent du chômage pour trouver un emploi de brève durée. Ils reprendront quelques semaines ou quelques mois plus tard le chemin de l'ANPE qui leur fournira un autre emploi temporaire. Chômeurs à répétition, vivant dans l'insécurité, combien sont-ils ? Des dizaines de milliers. L'ANPE estimait que 35 % des emplois qu'elle avait fournis en 1977 étaient des emplois de ce type. Elle précisait que 29 % des demandeurs d'emploi avaient déjà auparavant un emploi temporaire.

UN MAL CHRONIQUE

D. habite Paris. Il est actuellement embauché provisoirement pour six mois dans une grande entreprise. Depuis 1974, son retour de l'armée, il est tantôt chômeur, tantôt intérimaire.

« Au retour du service, je n'ai rien trouvé. Je me suis inscrit à l'ANPE. On m'a proposé un emploi en trois mois, mais quand je suis arrivé la place était prise ! Par les petites annonces j'ai trouvé un travail à la SNCF. Mais j'ai été malade et l'on m'a obligé à démissionner. Je suis retombé au chômage pour 4 mois. Je suis allé ensuite dans une agence d'intérim. J'ai fait plus d'un an de travail intérimaire entrecoupé de périodes de chômage, car l'intérim c'est cela. Je n'ai pu être embauché à Renault où j'ai fait plusieurs stages. J'espère que dans six mois, dans cette nouvelle entreprise, je serai embauché ! »

« AUCUN RECOURS »

Une femme de la région de Lunéville, embauchée comme manutentionnaire dans une coopérative maraîchère pour une durée de trois mois nous écrit :

« On nous a fait signer un contrat de trois mois (...) sans espoir de prolongation, même si nous donnions satisfaction (ce sont les termes du contrat) (...).

Le travail était irrégulier, on nous mettait de temps en temps en « chômage technique » pendant une heure, puis des après-midi, puis des journées entières, pour finalement nous mettre à la porte avec ces paroles rassurantes : « On vous écrira dès qu'on aura du nouveau, prenez contact avec l'Agence Nationale pour l'Emploi qui vous prendra en charge à compter du 29 août ».

Depuis cette date, nous n'avons pas de réponse et nous ne touchons pas le chômage technique, pas plus que les heures et les jours où on nous a forcées à manquer nous n'avons été payées. (...) La seule aide que j'aie c'est l'aide publique. (...)

Nous n'avons aucun recours. (...) »

AUCUNE CATEGORIE DE SALARIES N'EST EPARGNEE

Le chômage touche toutes les catégories de salariés. Une étude de l'INSEE donne pour mars 1977 les évaluations suivantes :

— Pour 369.546 employés agricoles, il y aurait 18.081 chômeurs, soit un taux de 5 %.

— Pour 1.522.806 personnes exerçant des fonctions de cadres ou une profession libérale, il y aurait 31.859 chômeurs, soit environ 2 %.

— Pour 2.902.071 cadres moyens, il y aurait 103.875 chômeurs, soit près de 3,8 pour cent.

— Pour 8.017.794 ouvriers, il y aurait 436.300 chômeurs, soit près de 5 %.

Mais les pourcentages records se trouvent chez les employés et dans les « services ».

— Pour 3.689.871 employés, il y a 259.045 chômeurs, soit près de 7 %.

— Pour les services, on compte, sur 1.420.696 personnes employées dans ces secteurs, 436.300 chômeurs, soit près de 8 %.

(Ces chiffres se réfèrent au nombre de chômeurs selon l'INSEE. Ces chiffres sont généralement inférieurs de plus de 10 % à ceux donnés par la CGT.

loi du profit, c'est la loi du gâchis

Les aides aux chômeurs

Les formes d'allocations versées aux chômeurs sont diverses. Ce sont essentiellement : l'aide publique financée par l'Etat, les allocations Assedic financées par les caisses d'Assedic, les allocations spéciales d'attente (les 90 %) financées aussi par les Assedic. Pour les plus de 60 ans, il y a la garantie de ressources (ou pré-retraite), financée aussi par les Assedic.

Le droit à ces différentes allocations dépend de la nature du licenciement, de l'âge, des ressources globales du chômeur. Il varie selon le temps depuis lequel un travailleur est au chômage.

QUELS SONT LES DROITS DES CHOMEURS DE MOINS DE 60 ANS ?

SI UN TRAVAILLEUR EST LICENCIE POUR UN MOTIF AUTRE QU'ECONOMIQUE (faute, insuffisance professionnelle), IL A DROIT

A L'AIDE PUBLIQUE
A CONDITION d'avoir travaillé 150 jours (ou 1 000 heures) dans l'année qui précède

IL PEUT TOUCHER A CE TITRE :
— 15 F par jour les trois premiers mois
+ 6 F par personne à charge.
— 13,80 F à partir du quatrième mois
— Il n'y a pas de limitation de durée, mais un abattement de 10 % par an.
Mais les ressources totales ne doivent pas excéder 26,91 F par jour s'il est célibataire, 50,49 F s'il est marié avec un conjoint à charge, 97,98 F si son conjoint est salarié. Chaque enfant à charge élève ce plafond de 4,83 F, chaque adulte de 12 F.

AUX ASSEDIC
A CONDITION d'avoir travaillé 91 jours (ou 520 heures) dans les 12 mois qui précèdent

IL PEUT TOUCHER A CE TITRE :
— Pour les moins de 50 ans, une indemnisation pendant un an calculée comme suit :
— 40,25 % du salaire pendant les trois premiers mois, puis 35 % du salaire les 9 mois suivants.
— Entre 50 et 55 ans, une indemnisation pendant 20 mois :
— 40,25 % du salaire les 182 premiers jours puis 35 % du salaire les 427 jours suivants.
— Entre 55 et 58 ans, une indemnisation pendant 2 ans :
— 40,25 % du salaire pendant un an puis 35 % du salaire l'année suivante.
— Entre 58 et 60 ans :
— 40,25 % du salaire pendant 2 ans.

SI UN TRAVAILLEUR EST LICENCIE POUR UN MOTIF ECONOMIQUE, IL A DROIT

A L'AIDE PUBLIQUE ET AUX ASSEDIC
dans les mêmes conditions que ci-dessus

MAIS AUSSI

A L'ALLOCATION SPECIALE D'ATTENTE (Les 90 %)
A CONDITION d'avoir cotisé aux ASSEDIC pendant 6 mois au cours des 12 mois qui précèdent le chômage (182 jours ou 1 040 heures) ET A CONDITION DE N'AVOIR REFUSE AUCUNE FORMATION

IL PEUT TOUCHER A CE TITRE :
— « Les 90 % », soit pendant un an 90 % du salaire brut (avec un maximum de 12.997 F par mois).
Au-delà de cette année, il touchera l'Aide Publique et l'Aide Publique et les Assedic selon les cas. Mais à la fin du troisième mois, une commission peut ne pas reconduire le versement des 90 % si elle juge que l'intéressé n'a pas fait assez d'efforts pour trouver un emploi.

ET POUR LES PLUS DE 60 ANS ?

UN TRAVAILLEUR LICENCIE POUR UN MOTIF AUTRE QU'ECONOMIQUE A DROIT

A L'AIDE PUBLIQUE LES ASSEDIC (2 ans)

MAIS AUSSI

A LA GARANTIE DE RESSOURCES OU PRE-RETRAITE

IL POURRA TOUCHER A CE TITRE :
— 70 % du salaire brut jusqu'à la retraite (65 ans au plus tard), le plafond est de 10.180 F par mois.
(A condition d'avoir travaillé pendant dix ans et après six mois d'attente pour les moins de 61 ans, et trois mois d'attente entre 61 et 64 ans. Pendant ces mois d'attente, il touchera l'Aide Publique et les ASSEDIC.)

UN TRAVAILLEUR LICENCIE POUR MOTIF ECONOMIQUE A DROIT

A LA GARANTIE DE RESSOURCES OU PRE-RETRAITE (sans délai d'attente)

IL POURRA TOUCHER JUSQU'A LA RETRAITE
à condition d'avoir cotisé pendant 10 ans à la Sécurité sociale
— 70 % du salaire brut (le plafond est de 10.180 F par mois).

IL POURRA TOUCHER
s'il a travaillé moins de 10 ans
— pendant un an : 70 % du salaire brut
— au-delà : l'Aide Publique + les Assedic (à 40,25 % pendant 1 an, à 35 % ensuite).

Les 90 % : un droit facile à perdre

V. a été licencié pour raison économique. Il avait donc droit aux 90 %. Il explique comment à la fin des trois premiers mois il est facile de les perdre :

« Au bout de trois mois, une commission examine notre dossier. Il faut faire la preuve qu'on a fait un effort pour trouver du travail. Mais personne ne connaît les critères. On doit faire signer un formulaire quand on s'adresse à une entreprise, mais beaucoup l'ignorent. Et faut-il faire deux, trois, quatre entreprises par semaine, ou plus ? Personne ne le sait. De même, il vaut mieux se présenter plusieurs fois par semaine à l'ANPE (on vous donne alors un petit timbre). Mais là encore on ne sait rien. »

Sur les vingt travailleurs licenciés avec lui, V. est le seul à avoir gardé ses 90 % au-delà de trois mois.

Qui touche quoi ?

Combien sont-ils à toucher les différentes allocations ? Voici le bilan d'août 1977. On compte alors 1.096.700 « demandeurs d'emploi » (1). Ce qui fait, une fois corrigé, un chiffre officiel de 1.215.000 chômeurs et, selon la CGT, un minimum de 1.500.000 chômeurs. Les chômeurs secourus (plus faciles à comptabiliser) seraient 722.132. Parmi eux :
185.328 (12,3 % des chômeurs, chiffres CGT) bénéficiaient de la seule aide publique ;
296.212 (19,7 %) de l'aide publique + les Assedic,
138.359 (9,2 %) de l'allocation spéciale d'attente (les 90 pour cent) ;
94.010 (6,2 %) de la garantie de ressources ou pré-retraite, une dizaine de milliers d'allocations de stage, d'indemnité du Fonds national de l'emploi.

(1) Ces chiffres sont extraits du **Bulletin des liaisons sociales** du 22 septembre 1977.

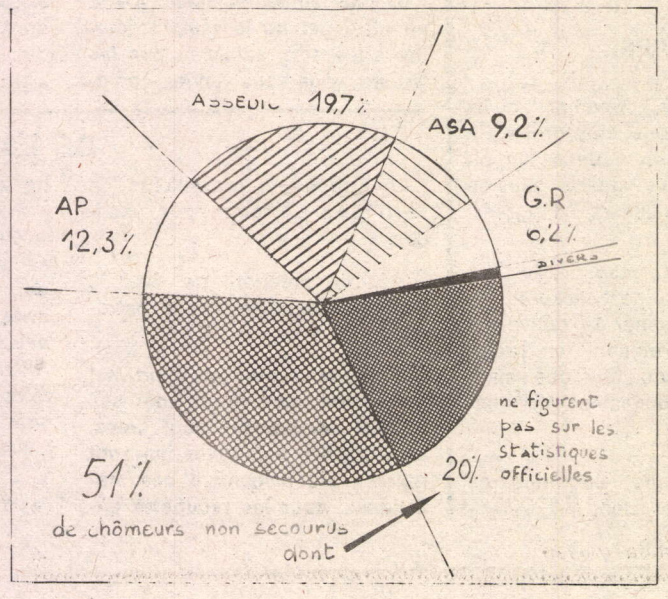

dossier CHOMAGE

Ce ne sont pas les patrons qui paient, mais les travailleurs

Le gouvernement et avec lui, bien sûr, le patronat expliquent qu'ils font de gros sacrifices en payant aux chômeurs les diverses allocations auxquelles ceux-ci ont droit.

Ils enchaînent d'ailleurs sur le fait que les chômeurs seraient des parasites entretenus par la collectivité.

Mais d'où vient l'argent qui sert à payer ces allocations chômage, le plus souvent dérisoires et qui ne permettent même pas de vivre ? D'où, si ce n'est des travailleurs eux-mêmes ?

L'aide publique est versée par l'Etat (entre 13 F 80 et 15 F par jour !). Mais que représente la somme totale des indemnités versées ainsi, par rapport aux impôts versés par les travailleurs ? En admettant que les quelque 730 000 chômeurs secourus touchent, entre autres, l'aide publique, cela ne ferait jamais que 11 millions par jour, 4 milliards par an. C'est-à-dire à peu près la moitié des subventions officielles versées aux industriels dans le cadre du plan acier... pour licencier !

Quant aux autres allocations supplémentaires, elles sont financées par les caisses d'Assedic. Ces caisses réglonales, fédérées dans l'Unedic, obligatoires pour les entreprises (sauf certaines administrations, mutuelles et collectivités) fonctionnent comme des assurances. Les patrons y versent 1,60 % des rémunérations brutes, sous la forme suivante : 4/5 versés directement par les employeurs et le dernier cinquième prélevé sur les salaires. Mais si l'on y regarde de plus près, n'est-ce pas les travailleurs qui en fin de compte financent TOUT ? L'ensemble de ces 1,60 % n'est-il pas — comme les cotisations de Sécurité sociale — une forme de salaire différé ?

Alors non. Le chômage ne coûte pas cher aux possédants !

DOSSIER CHOMAGE

LES MESURES DU GOUVERNEMENT POUR L'EMPLOI : DU PROVISOIRE... ET DU BLUFF ÉLECTORAL

Le gouvernement peut dégonfler les chiffres, il ne change pas la réalité.

C'est en mai dernier que le CNPF, par la bouche de Ceyrac, le patron des patrons français, a lancé « la bataille de l'emploi ». Il a glissé le mot à son commis Beullac, le ministre du Travail, et tous sont partis à la recherche de 300 000 emplois.

Il s'agit en fait pour le gouvernement, à quelques mois des élections, de gommer un peu du paysage économique un chômage qui dépare le tableau. Aujourd'hui il se vante d'avoir fait diminuer de 50 000 les demandes d'emplois. Mais en fait, il a dégonflé les chiffres et pas diminué le chômage.

L'EXTENSION DE LA PRE-RETRAITE

Depuis 1972, les travailleurs licenciés pour raison économique pouvaient bénéficier d'une garantie de ressources à 70 % du salaire antérieur, communément appelée pré-retraite.

Depuis le 13 juillet 1977, ce droit est étendu provisoirement jusqu'en mars 1979 aux travailleurs de plus de 60 ans qui en feraient la demande. Il faut pour cela avoir démissionné de son emploi, remplir des conditions de cotisation à la Sécurité sociale (dix ans minimum) et s'engager à ne pas prendre d'autres emplois.

Mais cette mesure, qui vise à libérer des emplois, ne semble pas connaître un énorme succès. Il existerait théoriquement 450.000 bénéficiaires potentiels. Le patronat espérait 80.000 demandes. Et Beullac disait que, si 100.000 travailleurs partaient ainsi en pré-retraite, cela ferait 60.000 places pour des jeunes. Mais au 15 septembre dernier, 127 travailleurs seulement avaient démissionné. Les demandes n'affluent pas. C'est que la complexité des démarches, l'existence d'une période d'attente, la baisse de 30 % des ressources, la perspective d'être définitivement coupés d'un travail, font hésiter plus d'un travailleur.

MESURES CONTRE LES IMMIGRES

Il s'agirait là encore de dégager des « emplois ». Et avec cynisme.

Aucune nouvelle carte de travail ne sera accordée aux travailleurs immigrés. Les femmes et les enfants qui rejoindraient leur mari et père ne seront pas autorisés à travailler.

A ces mesures discriminatoires déjà scandaleuses s'ajoute l'extension du fameux « million » aux immigrés qui partiraient volontairement (auparavant, seuls les chômeurs immigrés étaient concernés) à condition qu'ils renoncent à tous leurs droits. Ce vol déguisé en cadeau empoisonné ne fait guère illusion chez les travailleurs immigrés.

Mais, loin de résoudre le chômage, toutes ces mesures visent à dédouaner le gouvernement en entretenant les préjugés racistes qui font des immigrés les responsables du chômage.

La démagogie électorale ne recule devant rien.

LES CREATIONS D'EMPLOIS POUR LES JEUNES

Y a-t-il au moins autre chose que de la poudre aux yeux en ce qui concerne les jeunes ? Eh bien, non.

Depuis le 1er juillet 1977, les patrons qui n'auraient pas procédé à des licenciements économiques depuis un an se verraient déchargés des charges sociales concernant les jeunes qu'ils embaucheraient entre le 1er juillet 1977 et le 31 décembre 1977. Ces jeunes doivent avoir moins de 25 ans, avoir quitté l'école, fini un stage ou fini le service militaire depuis moins d'un an. C'est une prime aux patrons pour l'embauche des jeunes, que complète une exonération des charges fiscales pendant les deux ans d'apprentissage, pour les apprentis embauchés avant le 31 décembre.

Quant aux stages de formation en centre de formation ou en entreprise, ils visent à dégonfler provisoirement les chiffres de demandeurs ANPE. Rémunérés à 90 % du SMIC à partir de 18 ans (et à 410 F pour les moins de 18 ans), ils seront multipliés. L'Etat prendra à sa charge les cotisations de Sécurité sociale. Les patrons pourront les déduire des 0,2 % consacrés à la formation des jeunes. Ils ne contiennent aucune obligation d'embauche. Mais ils ont un avantage : ils se termineront après les élections législatives !

UN BLUFF AVOUE MEME

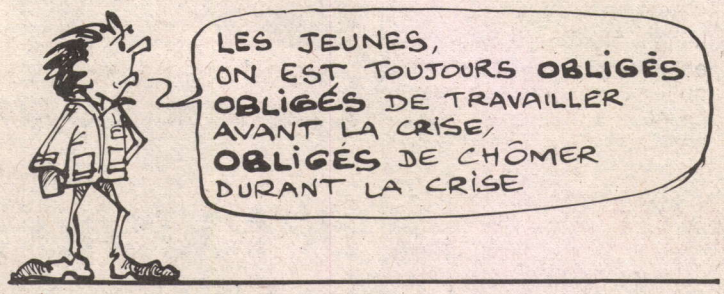

Alors si ces mesures, par leur nombre et leur apparente diversité, pouvaient encore semer des illusions, il suffit d'écouter Beullac en parler aux patrons pour les perdre.

Voyons plutôt ce qu'il disait le 25 août aux patrons de Clermont-Ferrand : **« La majorité gagnera, si vous nous aidez à résoudre le problème de l'emploi des jeunes ».** Ajoutant : **« Si vous alimentez bien l'ANPE en offres et qu'au mois d'octobre elles sont refusées par les jeunes, vous vous rendez compte de la force de l'argument pour montrer que le problème de l'emploi est posé dans de mauvais termes ».** Et les rassurant encore si besoin était, il ajoutait : **« On connaît mal la législation sur les licenciements. Il y a plus de possibilités qu'on ne croit en ce domaine ».**

Depuis, le CNP a annoncé que 153.000 emplois nouveaux avaient été créés. Parmi ceux-ci, 92.000 emplois sont provisoires, dont les stages, et le reste est, d'après le CNPF, encore impossible à bien identifier !

ATTENDRE 1984 ? NON

« Depuis quand es-tu au chômage ?

— Depuis que je suis sorti du CET, en juin. Les autres années, Sacilor embauchait directement ceux qui sortaient de ses CET. Mais cette année, c'est fini. Je suis allé voir plusieurs fois aux grands bureaux. Mais on m'a répondu : « Fais ton service militaire, et après on verra ». *Certains ont obtenu des adresses de petites entreprises mais, quand ils se sont présentés, c'était complètement bidon. On leur a fait passer des tests auxquels ils ont tous échoué.*

— Les gars qui étaient dans ta classe ont-ils trouvé du travail ?

— Non. Sur trente élèves, trois seulement ont réussi à se faire embaucher dans des entreprises, avec du piston, grâce à un beau-frère ou à un oncle. Trois autres ont été admis à faire une quatrième année au CET, vu qu'ils avaient échoué au CAP. Tous les autres sont au chômage. Une bonne partie ont l'intention de devancer l'appel. Certains doivent même partir à l'armée ces jours-ci.

— Et toi ?

— Moi, je vais m'engager dans la marine. Ici, ça ne me dit rien. Il faut attendre jusqu'en 1984 pour espérer avoir du boulot, avec les nouvelles usines qui vont s'implanter, Citroën et Renault. »

DE LA POUDRE AUX YEUX

Un groupe de travailleurs de l'ANPE en Lorraine nous explique :

« Et la création de 300.000 emplois annoncée par le patronat ?

— C'est du bluff, du bluff mal assaisonné. Car ce ne sont pas 300.000 emplois qui sont créés, mais 300.000 personnes qui sont retirées artificiellement des statistiques, pour les récupérer entre autres en stage d'entreprise.

Pour la Meurthe-et-Moselle, 1.000 stages jeunes en entreprise sont créés, alors que Pradel, délégué à l'emploi, en avait prévu 5.000 en juin. Chiffre baissé à 2.500 lors d'une conférence de presse à Longwy avec des patrons. Et nous pensons qu'il y en aura 1.500 à 2.000.

— Et les contrats temporaires ?

— Boussac les a utilisés largement car, pour chaque contrat, les patrons recevaient une indemnité. En général, je crois que c'est un choix politique à long terme, alors que les stages, c'est un choix à court terme. Les emplois temporaires, cela fait pression sur les salaires et cela donne aux patrons la possibilité d'embaucher selon les besoins de la production. »

DOSSIER CHOMAGE

LES PARTIS DE GAUCHE ET LE CHOMAGE :

quelques promesses, quelques palliatifs, mais pas de solutions

Le Programme commun de la gauche, établi par les partis de gauche en 1972, n'est peut-être plus qu'une vague référence pour les dirigeants de ces partis. Néanmoins il donne la mesure (et sans doute la mesure maximum) de ce que ces derniers envisagent de faire, une fois au gouvernement. Il y est dit que la résorption du chômage sera un objectif prioritaire de la gauche au pouvoir.

Mais en dehors de cette belle déclaration d'intention, quels engagements précis les partis de gauche prennent-ils vis-à-vis de la classe ouvrière sur ce problème capital ? Aucun, ou presque, si l'on y regarde d'un peu près.

LES PERSPECTIVES A LONG TERME

Pour résorber le chômage, le futur gouvernement de gauche table avant tout sur « **une nouvelle politique de restructuration et de développement de l'économie** ». Les instruments de cette politique dynamique seraient d'une part les nationalisations, d'autre part la relance.

Mais de tels projets ne précisent rien. Car ils ne touchent à aucune des causes de la crise et du chômage. La crise repose d'une part sur le fait que toute la production se fait en fonction d'un marché où les entreprises se retrouvent concurrentes et se font la guerre. Et d'autre part sur le fait que l'intérêt privé, la loi de la rentabilité et du profit dominent.

Les hommes de gauche s'en prennent-ils à ces lois profondes de l'économie capitaliste ? Non. Et c'est ce qui les condamne à l'impuissance.

Les entreprises nationalisées ou non, fonctionneront selon la même loi du profit — et le PCF lui-même le dit clairement : il n'est pas question de ne pas produire « rentable ». Quant au problème de la relance, il est plus qu'aléatoire. En effet, ni une politique d'augmentation des salaires, ni une politique d'incitation à produire utile, ne suffiront à convaincre les capitalistes de produire à moindre profit ou à perte.

Et puisque la conjoncture économique internationale ne dépend pas de choix économiques plus ou moins judicieux, les promesses de redressement risquent de rester lettre morte.

Mais si les perspectives à long terme sont confuses, y a-t-il des engagements à court terme ?

LES PATRONS GARDERONT LE DROIT DE LICENCIER

Sur la question des licenciements, le Programme commun de 1972 propose : « **La nouvelle législation sociale abolira le droit discrétionnaire de licenciement, toute décision correspondante devant être soumise au Comité d'entreprise** ». Il y a bien une polémique entre le PC et le PS pour savoir si ces Comités d'entreprise pourront SUSPENDRE les licenciements, comme le souhaite le Parti Communiste. Mais il s'agit de suspendre, pas d'interdire. Quant à la nécessité d'un « **reclassement préalable** », contenue elle aussi dans le Programme de 1972, elle ne donne pas de garantie réelle, dans la mesure où rien n'est précisé sur les conditions de ce reclassement : emploi stable, conditions égales, garantie des droits acquis ? Autant de choses sur lesquelles on ne trouve pas d'engagement formel.

IL Y AURA TOUJOURS UN NOMBRE IMPORTANT DE CHOMEURS

Depuis 1972, le chômage s'étant considérablement accru, on pouvait penser que le Parti Communiste et le Parti Socialiste feraient de nouvelles propositions.

Mais Mitterrand, pour sa part, s'est contenté de dire qu'il résorberait le chômage en cinq ans. Quant au Parti Communiste, s'il est un peu plus explicite, il n'est pas plus rassurant. Celui-ci promet en effet 500 000 emplois nouveaux par an. Mais cela ne résorbera pas les 1 500 000 chômeurs d'ici longtemps. En effet, 500 000 emplois par an, c'est moins qu'il ne faut pour compenser l'arrivée annuelle de quelque 600 000 jeunes sur le marché du travail. C'est dire que ces 500 000 nouveaux emplois annuels seront bien incapables d'enrayer le chômage.

Alors, qu'adviendra-t-il des chômeurs, puisqu'il y en aura toujours des centaines de milliers ?

REEVALUATION ET EXTENSION DE L'AIDE AUX CHOMEURS

Les mesures les plus explicites proposées par les partis de gauche concernent les indemnités de chômage. Il est dit : « **Dans l'immédiat les indemnités de chômage seront revalorisées et leur attribution élargie. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les femmes reprenant leur activité et dont l'emploi aurait été supprimé pendant le congé légal d'un an après la naissance d'un enfant en bénéficieront** ». D'autre part, les chômeurs auraient droit au minimum au SMIC. C'est sans doute mieux que ce que propose Barre, mais ce n'est pas fondamentalement différent. Cela améliorerait le sort de tous ceux qui ne touchent que l'aide publique. Mais le vrai problème n'est pas d'assister seulement un peu mieux les chômeurs. Il est d'en finir avec le chômage.

Faire échec au chômage et jeter les bases d'une société sans gaspillage

Que ce soit à Besançon, à Fougères, à Annonay, les luttes ne manquent pas dans la période récente qui montrent que les travailleurs n'acceptent pas sans réagir qu'on les jette à la rue.

Ces luttes ont fait la démonstration de la combativité des travailleurs, même si elles ont illustré les difficultés d'un tel combat. Car il n'est pas facile d'imposer par la grève les revendications ouvrières au moment où un patron décide justement de réduire ou d'arrêter sa production. C'est pourquoi cette lutte ne peut, si elle se veut efficace, se cantonner sur un terrain purement défensif.

Il est illusoire, en effet, de croire qu'il serait plus facile d'obtenir la garantie de son emploi en protégeant son usine, son outil de travail, en mettant en avant sa technologie de pointe ou le prestige de telle ou telle marque. C'est un raisonnement corporatiste, qui en période d'expansion est à courte vue, mais qui devient dérisoire en période de crise, lorsque le chômage touche des centaines de milliers de travailleurs dans toutes les branches et dans toutes les régions. Il ne s'agit plus de lutter chacun pour soi, usine par usine, au coup par coup.

Que les travailleurs touchés par les licenciements y soient contraints par les décisions patronales, cela se conçoit. Mais qu'ont fait les confédérations syndicales, dont le rôle aurait été d'élargir ces luttes, grâce aux liaisons dont elles disposent au sein de la classe ouvrière ? Rien. Dans le meilleur des cas, elles se sont bornées à soutenir la lutte engagée localement. Pas toujours d'ailleurs, puisqu'il a fallu attendre longtemps par exemple pour que la CGT se solidarise avec les formes de lutte adoptées par les travailleurs de Lip.

Il est vrai que pour s'attaquer réellement au chômage, pour s'opposer aux licenciements, il faudrait offrir des objectifs qui remettent en cause la logique d'un système fondé sur la propriété privée des moyens de production, sur la loi du profit et la concurrence. Il faudrait contester les mécanismes d'une société réglée — déréglée devrions-nous dire — par les lois du marché.

CES OBJECTIFS, QUE DEVRAIENT-ILS ETRE ?

INTERDIRE LES LICENCIEMENTS est possible, à condition que les travailleurs mobilisés ne se laissent pas paralyser par le respect de la propriété privée.

Plutôt que de se laisser mettre à la porte quand une usine ferme, ils peuvent s'organiser, confisquer l'usine et continuer de produire en se passant des patrons.

Des problèmes nombreux se poseront. Comment écouler la production ? Comment s'insérer dans le marché ? Ils ne sont pas simples. Mais si toute la classe ouvrière, et pas seulement la classe ouvrière, mais aussi les petits paysans, les petits commerçants s'organisaient et s'ingéniaient à mettre sur pied des circuits de distribution, un système d'échanges contrôlé par eux-mêmes, ils trouveraient des solutions. Ils ne perdraient rien. Ils perdraient bien moins qu'en acceptant le chômage.

Les usines et avec elles tout le capital accumulé par les possédants sur leur dos, les travailleurs ont le droit d'en réclamer la propriété et la jouissance. Ils ont le droit, s'ils le veulent, de se payer sur ce capital !

REDUIRE LA SEMAINE DE TRAVAIL, REPARTIR LE TRAVAIL ENTRE TOUS !

Il n'est pas normal que les horaires de travail dépassent 40 heures dans la plupart des entreprises, pendant que des travailleurs, dans la même région, la même ville, pointent au chômage.

REDUIRE DES MAINTENANT la durée hebdomadaire du travail à 35 heures, sans que les salaires diminuent bien sûr, serait immédiatement possible à condition de l'imposer par une lutte d'ensemble (rappelons-nous qu'en 1936 la classe ouvrière a su imposer les 40 heures, il y a quarante ans de cela).

EN FINIR AVEC LES RACINES MEMES DE LA CRISE

Mais la classe ouvrière, qui a entre ses mains tout l'appareil de production, doit se fixer d'autres perspectives que de se défendre seulement contre les causes de la crise.

Elle a les moyens de s'attaquer à ses causes : au fait que l'économie est fondée sur la recherche du profit par une minorité de possédants. Elle a les moyens de mettre un terme au gaspillage capitaliste.

Cela suppose que les travailleurs se donnent les moyens de contrôler l'ensemble de l'organisation économique de la société.

Cela veut dire qu'ils licencient les patrons qui veulent continuer à imposer leur loi. C'est-à-dire qu'ils expropriient les banquiers, les trusts et mettent ces richesses à la disposition de tous.

A partir de là, la classe ouvrière et avec elle toute la population laborieuse peuvent planifier l'économie. **Il serait possible de dresser un état des moyens matériels et humains dont la société dispose, de dresser un état des besoins en produits consommables, en machines, en infrastructures, en équipements collectifs. Il serait possible de débattre démocratiquement des priorités, des objectifs. Il serait possible de décider en fonction de l'intérêt général.**

La réalisation de tels objectifs suppose que la classe ouvrière se mobilise, qu'elle mène des combats difficiles. C'est vrai. Mais ce n'est pas utopique. Et, tout compte fait, ce serait moins coûteux que la crise actuelle.

Notre prochain dossier :

LES CADRES

Les invalides doivent être payés en temps voulu !

Dans la région parisienne, des centaines d'invalides reçoivent actuellement leur pension avec quinze jours de retard. D'ici décembre, on prévoit d'ores et déjà que ce retard aura doublé si aucune mesure sérieuse n'est prise.

Pour ceux qui n'ont que leur salaire pour vivre, un retard de quelques jours dans la paie est dramatique. Mais pour les assurés sociaux invalides qui vivent souvent avec un salaire amputé de moitié, le moindre retard est un désastre. Et c'est ce qui se passe en ce moment. A cela il y a plusieurs raisons.

UNE LEGISLATION COMPLEXE ET TRACASSIERE

Elle est telle que même un ordinateur a du mal à la digérer. A la CRAMIF (Caisse régionale d'assurance maladie), chaque trimestre, le droit à la pension des invalides est contrôlé, les dossiers sont repris un par un pour vérifier s'il ne faut pas réduire la pension, soit pour hospitalisation du malade, soit parce que l'assuré, incapable de survivre avec ce qu'on lui verse, a repris le travail.

Et dans son souci de ne pas faire cadeau d'un centime, l'administration ne recule devant rien : par exemple, suivant que l'on soit hospitalisé cinq jours en février 1976 ou cinq jours en février 1977, la retenue sera de 5/91e ou de 5/92e !

L'INTERET DES TRAVAILLEURS, LE DERNIER DE LEURS SOUCIS

Ce qui guide la direction dans l'automatisation du traitement, c'est de profiter de la réorganisation pour réduire au maximum le pourcentage d'erreurs du calcul manuel. Une double chaîne, manuelle et automatique est mise en place. Lors de la comparaison, en cas de litige, la pension est bloquée. Et comme les calculs sont effectués à quatre décimales près, une différence de deux centimes peut provoquer l'arrêt d'un paiement.

Quand on sait par ailleurs que la formation des employés aux nouvelles méthodes de travail est remplie d'ordres et de contre-ordres, au point qu'un chef de service en est à noter sur une feuille l'heure et l'origine de l'ordre, puis, sur la même feuille, ceux du contre-ordre, pour protéger sa propre personne, on comprend l'anarchie qui règne dans les services.

DES MESURES SERIEUSES DOIVENT ETRE PRISES !

Ce sont les employés des guichets, excédés, qui ont rendu le scandale public à la CRAMIF.

Ils doivent répondre actuellement à près de 1 350 appels téléphoniques par jour pour 17 postes, sans compter les lettres et les visites au guichet qui se multiplient. Pour un service déjà touché par un retard important, cela devient infernal. Alors, mardi 15 novembre, ils ont arrêté de répondre aux réclamations et envoyé une délégation à la direction.

Au jour où nous écrivons, les seules mesures prises consistent à renforcer le nombre d'employés qui feront patienter les invalides. D'autre part, une dizaine d'employés aident... à remplir les déclarations fiscales (la Sécurité sociale déclare au fisc les revenus des invalides comme les chefs d'entreprises ceux de leur personnel) des assurés sociaux !

Mais ce qu'exigent les invalides, c'est qu'on leur paye leur dû en temps et en heure, pas qu'on les lanterne !

Et si les procédés habituels de travail ne le permettent pas, que la Sécurité sociale prenne des mesures exceptionnelles ! Il n'y a qu'à ordonner de payer automatiquement, sans la vérification individuelle préalable, toutes les pensions qui sont bloquées. Cela va à l'encontre de la législation ? Quand il s'agit d'aider le patronat, le ministère passe sans problème outre la législation : ne vient-on pas de décider en haut lieu d'exonérer des cotisations patronales les entreprises qui embauchent des jeunes ?

Alors, pour verser à de petites gens ce qui n'est que leur juste droit, une administration qui se veut sociale devrait en faire au moins autant et prendre des dispositions d'urgence.

Correspondant LO

HOPITAL BROUSSAIS (PARIS)

Des examens bâclés par manque de crédits

Depuis un mois, les examens arrivant au laboratoire de bactériologie de Broussais ont considérablement augmenté en nombre. Face à cet afflux de travail, le personnel, lui, est resté stable. Quant aux locaux et au matériel, ils sont restés inchangés. C'est au personnel que l'on demande de faire un effort supplémentaire, pour travailler dans des conditions pénibles, quitte à ce que cela fasse courir des risques aux malades dont les examens ne seront pas complets.

C'est le cas par exemple des hémocultures, destinées à mettre en évidence les germes microbiens éventuellement présents dans le sang d'un malade (et généralement trop peu nombreux pour pouvoir être vus en examinant directement le sang au microscope).

Pour effectuer ces examens, on ensemence des flacons contenant des bouillons de culture avec du sang prélevé au malade, et on place le tout dans des étuves à 37°. Les germes présents pourront s'y multiplier, être plus facilement identifiés et le traitement pourra ainsi être adapté au germe en cause. Ces flacons doivent être observés au moins une fois par jour pendant au moins dix jours (certains spécialistes affirment qu'une hémoculture ne peut être déclarée négative avant quinze jours).

Avec l'arrivée d'un nombre important d'examens, les trois

étuves que comporte le laboratoire ont été remplies. Pour pouvoir accueillir les nouveaux examens, la solution trouvée par la direction a consisté à jeter les hémocultures les plus anciennes pour faire de la place. Cela signifiait donc de ne garder les flacons qu'une huitaine de jours, au lieu d'une dizaine minimum indispensable à une étude complète. Car même s'il y a peu de germes qui se développent au-delà de huit pours, et même si on les rencontre rarement, il en existe, comme les brucelles et autres germes dits déficients, que l'on trouve chez les malades soumis à certains traitements antibiotiques.

Ainsi, par raison d'économie, et consciemment, certains germes ne sont pas recherchés. Ce sont donc des malades qui risquent de ne pas être soignés correctement.

Correspondant LO

CHR DE LILLE

Les représentants de la gauche d'accord avec la direction pour gérer la pénurie

Une nouvelle séance du comité technique parisien du CHR de Lille a eu lieu le jeudi 3 novembre (la dernière ayant été suspendue à la demande des syndicats, car les chefs de service n'avaient pas eu la possibilité d'exprimer leurs besoins en personnel).

Mais, cette fois-ci, nous n'étions pas plus avancés car, d'une part, le directeur avait fait pression pour que les chefs de service restreignent leurs besoins, et, d'autre part, certaines de leurs propositions n'avaient même pas été enregistrées.

Cependant, certains médecins, chefs de service (par exemple celui du 3e Est où il y a eu une grève du personnel récemment pour manque d'effectifs) avaient passé outre à ces recommandations et, en général, demandaient une augmentation de 100 % de leurs effectifs.

La direction du CHR a ouvertement tourné en dérision toutes ces propositions, montrant par là son mépris pour les malades et le personnel.

Par exemple, alors qu'on demandait des créations de postes de kinésithérapeutes pour les services de réanimation (il en manque dans tous les services, mais en réanimation leur rôle est important pour la prévention des escarres et des complications pulmonaires) la direction a refusé toute création en invoquant les restrictions ministérielles (1,5 % d'augmentation minimum).

Elle a eu le culot de nous dire qu'il fallait savoir choisir : des kinésithérapeutes... ou des infirmières ! Mais pas les deux !

Un autre exemple : un chef de service demandait la création d'une équipe pouvant effectuer des électro-encéphalogrammes 24 heures sur 24 ; le directeur, d'autorité, a décidé que cela ne se ferait pas plus de 8 heures par jour et seulement 5 jours sur 7, sans nullement s'inquiéter des conséquences que cela pourrait avoir pour les malades.

Hector Viron, sénateur communiste et administrateur au CHR, malgré les protestations des représentants syndicaux présents, s'est aligné sur les positions du Conseil d'administration — dont Mauroy, maire socialiste de Lille, est le président — (propositions qui prévoient une augmentation de 4 % des effectifs), ce qui est vraiment scandaleux étant donné les besoins des services .

Qu'est-ce que 4 % d'augmentation des effectifs quand, dans la plupart des services, il faudrait au moins 100 % d'augmentation pour pouvoir fonctionner normalement ?

Tout ce que nous proposent les représentants de la gauche, c'est en fait de gérer la pénurie...

Corespondant LO

P.T.T.

La grève du 16 novembre : les syndicats cultivent l'esprit catégoriel

La participation à la grève du 16 novembre a été moyenne dans la région parisienne. Dans les centres de tri, le pourcentage des grévistes a varié entre 30 et 80 % selon les centres et les brigades Mais tous les travailleurs des PTT n'étaient pas concernés par les mots d'ordre syndicaux.

Le mot d'ordre de grève, lancé pour mercredi dernier 16 novembre par la CGT et la CFDT, ne s'adressait qu'à une catégorie de postiers, les agents du Service général. Des catégories importantes de travailleurs des postes ont été laissées à l'écart de cette grève, contrairement à ce que la lecture de *l'Humanité* de ce jour-là donnait à croire.

On a pu voir ainsi dans les rues les facteurs effectuer leur tournée alors que dans les bureaux de poste une partie des guichets étaient fermés. Au téléphone, les standardistes étaient appelées à la grève, tandis que tout le personnel technique travaillait, n'étant pas concerné par le mot d'ordre syndical. Mais là où la division était sans doute la plus frappante, c'est dans les centres de tri : les préposés qui chargent et déchargent les sacs de courrier étaient au travail, de même que ceux des salles de tri qui préparent les lettres à trier et remportent celles qui l'ont été : seuls les trieurs étaient en effet appelés à faire grève.

Les arguments avancés par les directions syndicales pour justifier pareille division tenaient en une phrase : les agents du Service général seraient particulièrement « défavorisés ». En conséquence de quoi, ils doivent revendiquer une prime rien que pour eux et un reclassement catégoriel. D'après les syndicats, en effet, ces agents sont pénalisés par rapport aux fonctionnaires d'autres administrations qui, à grade équivalent, touchent certes le même salaire, mais aussi des primes. Les agents du Service général seraient de plus, toujours selon les syndicats, défavorisés par rapport aux préposés des PTT qui eux aussi ont une prime... mais touchent tout de même au total moins que les agents

Quant au problème des auxiliaires, les syndicats n'en parlaient pas, et pour cause : comment justifier qu'alors qu'ils ont tous exactement la même paie ceux affectés au Service général devaient faire grève et pas les autres ? A cultiver ainsi l'esprit et les divisions catégorielles, on atteint vite les sommets de la bêtise.

Ces positions syndicales sont d'ailleurs été très diversement appréciées par les travailleurs, et les militants syndicaux ont parfois eu bien du mal à justifier toutes ces divisions catégorielles Ainsi, au centre de tri Paris-Brune, nombre d'agents et de préposés (ces derniers tenus à l'écart de la grève) sont tombés d'accord pour regretter cette séparation, et la CGT a consacré une page de son bulletin à justifier les grèves catégorielles, afin de tenter de répondre aux questions que se posaient ces travailleurs sur la tactique syndicale.

Car le vrai problème c'est évidemment que l'immense majorité des salaires aux PTT sont scandaleusement bas et qu'il ne rime à rien de séparer artificiellement des catégories de travailleurs dont le salaire est, de plus, identique, à quelques dizaines de francs près, comme c'est le cas pour les agents et les préposés.

Correspondant LO

Un centre de tri des PTT.

Exclusion de la section CFDT du centre de tri Lyon gare

Fin septembre, la commission exécutive de la section CFDT du centre de tri Lyon-Gare a été exclue du syndicat CFDT par le Bureau départemental PTT du Rhône. On lui reprochait « **le type de fonctionnement, les positions et les activités** » de la section, c'est-à-dire, en fait, sa trop grande combativité et certains désaccords avec la majorité du Bureau départemental.

L'un des militants de cette commission exécutive exclue, nous a raconté comment s'est passée cette exclusion :

« Les vingt camarades de la commission exécutive ont reçu une lettre individuelle leur disant qu'ils étaient démisionnés d'office de la CFDT. Le Bureau départemental avait pris cette décision d'exclusion sur incitation du Bureau national.

Dans notre section, à l'assemblée générale que nous avons organisée tout de suite, il y a eu unanimité pour refuser l'exclusion. Les syndiqués, d'ailleurs, se considéraient eux-mêmes comme exclus et beaucoup voulaient déchirer leur carte, mais nous les en avons empêchés, car nous nous considérons toujours de la CFDT. Une pétition a recueilli 120 signatures, sur 185 syndiqués de la section.

Nous nous sommes adressé à tous les syndiqués CFDT et nous avons fait un dossier imprimé sur notre exclusion. Actuellement, 64 syndicats ou sections syndicales CFDT ont protesté. Nous continuons à fonctionner comme section syndicale, bien que la section ait été elle-même finalement dissoute. Nous demandons la convocation d'un congrès extraordinaire du syndicat PTT du Rhône ».

Cette exclusion n'est, en effet, pas passée inaperçue dans la CFDT du Rhône : une assemblée générale, convoquée par l'Union départementale interprofessionnelle le 7 novembre, avec pour ordre du jour la « pratique syndicale », a rassemblé plus de 300 personnes, en majorité hostiles à l'exclusion, et qui l'ont fait savoir en protestant et en posant des questions aux membres de l'Union départementale. Ceux-ci n'ont pas répondu et ont trouvé un prétexte pour quitter la salle.

Ainsi, la CFDT a choisi de perdre une section syndicale active pour se débarrasser de militants combatifs et estimés, mais pas toujours d'accord avec la direction du syndicat. La CFDT confirme par là qu'elle n'est pas un syndicat démocratique et que, avec la perspective de la venue de l'Union de la gauche au gouvernement, elle risque de tolérer de moins en moins les désaccords dans ses rangs.

Correspondant LO

Centre de tri postal P.L.M. (Paris)

Quand les postiers luttent contre un licenciement, les syndicats parlent de provocation

Mercredi 9 novembre c'est à la grande majorité que, dans la brigade B (celle qui travaillait ce jour-là de matin), nous nous sommes mis en grève sans préavis pour protester contre le licenciement d'un inspecteur stagiaire de cette brigade. Réaction d'autant plus unanime que ce jeune inspecteur est très estimé. Et ce n'est pas étonnant : tout ce que ses supérieurs ont trouvé à lui reprocher dans les rapports faits contre lui est de discuter trop souvent avec les travailleurs de son service, de mettre la main à la pâte en aidant à trier les lettres et à soulever les sacs, et de participer aux réunions syndicales en y donnant son avis comme n'importe quel travailleur, ce que l'administration estime déplacé de la part d'un cadre.

C'est à l'assemblée générale de la brigade tenue dès l'annonce de la demande de licenciement que le débrayage a été décidé, après avoir repoussé la proposition des responsables CGT et CFDT ; ceux-ci proposaient seulement d'attendre pour agir le jour de la réunion de la commission paritaire qui doit statuer sur le licenciement : comme si on pouvait attendre quoi que ce soit de cette commission où de toute façon l'administration a voix prépondérante et, donc, peut décider ce qu'elle veut, comme si il fallait attendre quinze jours ou un mois pour montrer notre indignation !

A une bonne centaine, nous avons parcouru tout le centre en scandant « non au licenciement » **avant de nous rendre tous devant le bureau du directeur. Mais on eu beau tambouriner, la direction s'était enfermée à clé et n'a pas montré le bout de son nez de toute la matinée de peur d'avoir à s'expliquer. Pendant ce temps les responsables CGT et CFDT, après avoir solennellement déclaré qu'ils se désolidarisaient du mouvement, ont passé la matinée enfermés dans le local syndical à réévaluer d'heure en heure le pourcentage de grévistes, un pourcentage bien trop élevé à leurs yeux. Et lorsque la brigade d'après-midi est arrivée pour prendre la relève, les syndicats ont refusé d'organiser une assemblée générale : ils jugèrent plus prudent de faire des réunions service par service en présentant les faits de façon telle que la grève ne risque pas d'être votée.**

Le lendemain, remise de ses émotions, la direction envoyait des demandes d'explication à quatre-vingt travailleurs de la brigade, leur demandant les raisons de leur absence au travail (la grève sans préavis étant illégale) et décidait de traduire en conseil de discipline un postier accusé d'avoir pris la parole dans la cour du PLM sans en avoir demandé l'autorisation à la direction. Et elle mettait à pied sur le champ ce postier ainsi que l'inspecteur menacé de licenciement en leur interdisant l'accès au centre jusqu'à ce que le conseil de discipline et la commission paritaire aient statué sur leur cas.

Face à cela, les syndicats CGT et CFDT n'ont rien trouvé de mieux à faire que de sortir deux tracts dans la même journée pour mettre le personnel en garde « contre les provocations et les agissements irresponsables ». **Inutile de dire qu'ils furent très mal accueillis, surtout dans notre brigade.**

Depuis, malgré l'attitude des syndicats, l'agitation continue contre le licenciement et pour la levée des sanctions, et les deux employés mis à pied reviennent aux diverses prises de service à l'entrée du centre avec des panneaux, ce qui suscite toujours des attroupements et des discussions.

Correspondant LO

La grève des égoutiers et le cynisme de Tiberi

Depuis vingt-cinq jours les égoutiers sont en grève car ils ne supportent plus de travailler dans des conditions d'insécurité scandaleuses et pour un salaire dérisoire (2.400 F à l'embauche, primes comprises). Mais ces conditions, quelles sont-elles ?

Chaque jour, ce qui guette l'égoutier, c'est l'asphyxie ou l'incendie dus aux déversements toxiques (essence, trichlore, acides, produits radio-actifs) des teintureries, garages, usines traitant des produits chimiques. Contre cela, l'égoutier n'a souvent aucun moyen de se protéger. Bien sûr, il existe des appareils de détection très sophistiqués mais, vu leur cherté et leur fragilité, la direction préfère les garder précieusement dans ses entrepôts !

Un autre risque quotidien, ce sont les rats dont la morsure ou le contact peuvent provoquer une maladie extrêmement grave, la spirochétose, dont le vaccin n'est pas encore au point.

La tasse dans le bouillon de culture, sinon la noyade, font aussi partie des risques de tous les jours dans les collecteurs, où il n'est pas rare que les mains-courantes auxquelles on pourrait se raccrocher n'existent pas.

A tous ces risques s'ajoute le travail rendu pénible par une atmosphère très humide et pestilentielle, sans air, aggravé de plus par le manque d'effectifs.

Les huit morts et les trente mille jours d'arrêts de travail (pour 700 égoutiers) de l'année dernière montrent que ces risques font le quotidien de l'égoutier.

Les égoutiers, en manifestation devant l'ORTF, le 9 novembre. (Rush)

Le lundi 4 novembre Tibéri, adjoint de Chirac, avait enfin daigné recevoir les représentants des égoutiers. Cela pour leur dire que leurs revendications (reclassement indiciaire, 13e mois, 2 jours de repos consécutifs, un CHS et une embauche de personnel) étaient « acceptables », mais qu'il fallait du temps pour les mettre en place. Gageons qu'il n'aurait pas ce cynisme s'il descendait chaque jour risquer sa peau dans les égouts.

D'ailleurs la réponse à Tibéri ne s'est pas faite attendre : le lendemain, la grève était reconduite.

Correspondant LO

Les CRS à Montefibre au service des patrons

Mardi 15 novembre, des CRS ont pénétré dans l'usine Montefibre de Saint-Nabord.

Il s'agissait de réduire au silence les travailleurs de cette entreprise en lutte contre le plan de la direction qui prévoit près de 300 licenciements. Aux yeux de la direction, ces travailleurs et les délégués syndicaux avaient commis le crime de s'opposer à l'entrée des membres de la direction chargés d'appliquer ces licenciements. Et, comme c'est quasiment toujours le cas, le tribunal des référés avait accédé aux désirs des patrons de Montefibre, en ordonnant l'expulsion des délégués syndicaux. Ainsi c'est sous la protection des CRS que le directeur général de l'entreprise a pu rester quelques heures dans ses bureaux.

Encore une fois, c'est pour protéger la propriété privée d'un patron et sa politique de licenciements que les CRS sont intervenus.

Voilà la réponse à ceux qui prétendent que la police est au service de la population.

S.M.

BERNARD-MOTEURS (RUEIL)

Mise en carte et... en douceur

Discrètement, par petits groupes, la direction de Bernard-Moteurs a convoqué les travailleurs pour les faire photographier. Et, progrès technique et polaroïd exigent, les voilà sur-le-champ munis d'une carte d'entreprise sur laquelle il est précisé qu'elle devra être présentée « à toute réquisition et à l'entrée ».

CGT et CFDT ne voyaient sans doute pas d'un mauvais œil une carte qui leur permettrait de reconnaître le personnel Bernard-Moteurs des intérimaires censés payer plus cher les repas à la cantine (gérée par le CE). Le patron en avait d'ailleurs souligné « l'intérêt ».

Lorsque cela s'est su, seule la section FO (animée par des camarades de notre tendance) a sorti un tract disant que rien n'obligeait le personnel à se laisser photographier, pas plus qu'à accepter la carte. A la suite de quoi la CGT, largement majoritaire dans l'entreprise, s'est sentie obligée de mettre une affiche sur ses panneaux pour dire qu'elle ne laisserait pas la direction se servir de la carte pour renforcer son autoritarisme, ni « instaurer un contrôle policier ». La CFDT, elle, n'a rien dit officiellement mais ses délégués reprenaient l'argument du patron disant que cette carte pouvait servir... chez les commerçants du quartier.

Petit à petit, pratiquement tout le monde a fini par accepter la mesure, se disant qu'il serait toujours temps de réagir si un contrôle s'instaurait à l'entrée.

BNP-BARBES

Les « petits Barre »

Cette dernière semaine à la BNP-Barbès, beaucoup de papier a été distribué, depuis une communication de la direction générale jusqu'à des tracts de chacun des syndicats de l'entreprise.

De tous ces papiers, le personnel a immédiatement compris une chose : à la suite de négociations paritaires, une prime égale à 20 % du salaire mensuel brut était versée avec la paie de novembre. Pour les employés, cela représente une somme variant entre 400 et 600 F. On s'est bien dit que ce n'était pas beaucoup, que gradés et cadres s'en sortaient mieux, mais sans plus.

Le personnel a également compris que l'unanimité syndicale ne s'était pas faite pour signer l'accord avec les banquiers, puisque seuls SNB et CFTC avaient signé. Ces deux syndicats s'en expliquaient d'ailleurs longuement, chacun de son côté, l'un par un tract intitulé **Nous n'avions pas le droit...,** l'autre par un tract intitulé **Nous avions le droit.**

Des syndicats non signataires, FO n'a rien dit à ce jour, la CFDT dans un bel élan oratoire a demandé : **« Combien la direction va-t-elle nous payer pour « bien voter » en mars 1978 ? »** et la CGT a tout ressorti : le plan Barre, les prix, les profits, le chômage, les salaires pour conclure au **« chantage à la signature »** et à la nécessité de **« l'action ».**

Qu'est-ce qui a motivé une telle tempête ?

Ce sont les propositions faites par l'Association française des banques lors de la dernière réunion paritaire sur la progression et le maintien du pouvoir d'achat.

Les banquiers fixaient à 16,25 pour cent d'une mensualité le rattrapage du retard pris par les salaires et à 3,75 % une provision pour la progression du pouvoir d'achat ; d'où les 20 % dont nous parlions plus haut.

Mais ce n'est pas tout. Ils ajoutaient (et là, il faut être très attentif) : si la hausse des prix du 1er avril au 31 décembre 1977 reste inférieure à 10 % et si le produit intérieur brut (PIB pour les initiés) atteint 3 % pour l'ensemble de l'année, en février 1978 un nouveau réajustement pourrait intervenir dans une fourchette de 0,7 à 0,5 %, selon l'évolution conjuguée de ces deux données.

On ne peut décidément pas avoir à la tête de l'Etat un économiste aussi distingué que M. Barre sans que les banquiers en profitent pour colorer « d'économisme » leur refus de réajuster les salaires.

Quant aux syndicats, qu'ils aient signé ou pas, ils ont tous participé jusqu'au bout à cette comédie des banquiers, bien ridicule, s'il n'était question des salaires de milliers d'employés.

Correspondant LO

ALSTHOM (BELFORT)

Une petite leçon à retenir

A la Peinture-Traction, un camarade a reçu une lettre d'avertissement pour faute professionnelle, parce qu'il avait rayé malencontreusement une vitre de wagon sur laquelle il travaillait.

La réaction de ses camarades de travail a été immédiate. Lundi 17, ils se sont mis en grève totale jusqu'au retrait de la sanction et ont obtenu satisfaction au bout de deux jours.

Face aux mesures prises depuis plusieurs mois par la direction pour renforcer la discipline dans les ateliers, ces camarades ont donné la seule réponse possible et efficace.

CITROEN (AULNAY-SOUS-BOIS)

La direction prépare les élections de délégués du personnel

La direction de Citroën n'a pas digéré d'avoir perdu encore une fois le procès que lui a intenté la CGT sur les élections professionnelles. Et elle se venge. Elle vient ainsi de licencier un ouvrier de la Peinture. Personne n'est dupe du prétexte invoqué par la direction : faute professionnelle et incorrection envers la maîtrise. En fait, et tout le monde le sait, ce travailleur est licencié parce qu'il a eu le courage de témoigner contre la direction lors du dernier procès et de dénoncer les méthodes employées par la direction pour faire approuver son syndicat maison, la CFT.

Dans la même période, le délégué CGT d'origine turque que Citroën a dû réintégrer, après l'avoir licencié, vient d'avoir à nouveau son vestiaire fracturé et ses vêtements lacérés à coups de couteau.

Citroën veut créer un climat de peur dans l'usine. Mais les multiples exactions de ses nervis et de sa maîtrise suscitent aussi la révolte et, malgré ses brimades et intimidations, la direction trouve toujours en face d'elle des travailleurs déterminés à lui tenir tête.

RENAULT

● BILLANCOURT

La Régie Renault au-dessus des lois ?

Dans le N° 475 de **Lutte Ouvrière,** nous avions relaté la grève des travailleurs de la chaîne mécanique dans l'île Seguin pour protester contre le licenciement d'un travailleur marocain pour inaptitude médicale.

La grève n'avait pas permis la réintégration de ce travailleur, alors les syndicats CGT et CFDT avaient attaqué la direction devant le tribunal des référés de Nanterre. Le 21 octobre, le tribunal condamnait le licenciement et exigeait de la Régie : « **La réintégration à Billancourt dans un poste compatible avec l'état de santé de l'intéressé sous astreinte d'une amende de 500 francs par jour de retard** ». Tous les travailleurs ressentaient ce jugement comme une défaite de la direction. Car on peut compter sur les doigts de la main les jugements favorables aux ouvriers licenciés. Pourtant la direction ne s'avouait pas vaincue. Elle faisait appel au jugement et faisait tout pour faire traîner les choses.

Pour elle, il s'agit du droit sacro-saint de pouvoir licencier un travailleur quand elle le juge bon. Et c'est plus d'une centaine de travailleurs qui sont licenciés chaque année à Billancourt.

Le 25 octobre, la direction faisait passer une nouvelle visite médicale approfondie à notre camarade et déclarait n'avoir aucun poste qui puisse lui convenir. C'était un grossier mensonge lorsqu'on sait qu'il y a 30 000 travailleurs à Billancourt. C'est d'ailleurs l'avis de l'inspecteur du travail de Boulogne qui, saisi de l'affaire, dressa un procès verbal à la Régie l'invitant à paraître au tribunal de police. La direction n'en tint pas compte et envoya son préavis au travailleur comme pour tout licencié. Celui-ci refusa son argent ; la direction lui envoya alors sa paye complète.

Et puis mercredi 16 novembre, nouveau coup de force, la direction envoyait une seconde lettre de licenciement dans laquelle elle disait ne tenir aucun compte des évènements précédents.

Pour tous les travailleurs, c'est l'indignation. Outrepasser la loi serait impossible pour n'importe lequel d'entre-eux, mais pour un patron, même d'une entreprise nationalisée cela paraît très facile. Car, comme l'avouent cyniquement certains responsables de la direction, **« La juridiction, c'est complexe et c'est matière à interprétation ».**

LA GRÈVE CONTINUE AU 38

Au Département 38, le conflit continue, les caristes en grève ont repris le travail après cinq semaines de grève, ayant obtenu les heures de grève payées à 30 % et 85 % de la prime de décembre, mais la direction ne payait qu'à 54 % les heures de lock-out.

Les 800 travailleurs lock-outés ne l'acceptaient pas et décidaient de se mettre en grève. Et dans la semaine du 7 au 12 novembre, de nombreux défilés ont eu lieu dans le Département et dans l'usine aux cris de « Vacher **(le représentant de la direction)** peut payer ». **Dans leur lancée, les travailleurs font un meeting au carrefour Zola et près des bureaux de la direction.**

Lundi 14, les travailleurs du 38 sont allés voir le représentant de la direction en réunion mensuelle avec les délégués. Aussitôt, celui-ci a levé la séance, prétextant qu'il refusait « de discuter en présence de personnes étrangères à la réunion ». **Pourtant n'est-ce pas là l'endroit où l'on discute des revendications ? Une fois de plus, la direction s'est dérobée.**

Parallèlement, elle faisait savoir par voie d'affichettes collées sur les bureaux de la maîtrise, qu'elle avait les moyens de donner du travail à ceux qui le désiraient dans d'autres Départements. Ainsi sa politique est de tenter de démoraliser les lock-outés du 38. Mais malgré ses multiples pressions, la direction n'arrive pas à désunir les grévistes, ils tiennent bon. Les travailleurs veulent l'indemnisation à 100 % des heures de lock-out, quoi de plus normal ! Seule la direction est responsable, c'est à elle de payer, de tout payer. La grève continue donc au 38 jusqu'à satisfaction.

● FLINS

CGT-Flins : syndicat ou institut de sondage ?

La CGT Renault-Flins, pour tenter de pallier le manque de contact avec les travailleurs de l'usine, vient de lancer une grande consultation sur le thème :

« La CGT en direct avec vous - Travailleurs de Flins, vous avez la parole ».

C'est un questionnaire de quatre pages avec des questions du genre :

« Pensez-vous que, dans les usines où le syndicat CGT n'existe pas, les travailleurs vivent mieux ? »

« — La CGT, en 1976, à Flins, a perdu 12 % aux élections. A votre avis, pourquoi cette baisse ? »

« — Après cette perte CGT, pensez-vous que vos conditions à l'usine ont été améliorées ? »

Il faut dire qu'en mai 1976 les dirigeants PCF de la CGT-Flins ont écarté des listes de délégués du personnel cinq militants révolutionnaires. La CGT a alors perdu 2.000 voix, qu'elle n'a pas regagnées depuis.

Depuis cette date, le nombre de syndiqués est tombé de 1.200 (début 1976) à 800 (fin 1977). Et encore, sur ces 800 syndiqués, 200 sont employés aux cantines et au CE, où la CGT a quasiment le monopole de l'embauche. Dans les ateliers, les délégués se cantonnent dans leur coin. Les sections syndicales des Presses, de Tôlerie (5.000 à 6.000 travailleurs) sont inexistantes.

Tout cela explique pourquoi la direction de la CGT-Flins n'a pas de contact avec les travailleurs de l'usine : des militants CGT découragés et désorientés qui ne peuvent prendre aucune initiative, des sections-fantômes, pas un seul mouvement revendicatif mené par la CGT depuis deux ans...

Il n'y a vraiment pas besoin d'un questionnaire de quatre pages pour comprendre ce qui ne va pas.

Mais les bureaucrates de la CGT préfèrent dépouiller des questionnaires, faire des sondages et des statistiques, plutôt que de donner vraiment la parole aux travailleurs dans des réunions, de faire fonctionner démocratiquement les sections syndicales, d'organiser des luttes.

ALSTHOM ATLANTIQUE (SAINT-NAZAIRE) :

La chasse aux sorcières continue dans la CGT

En août dernier, un militant de la CGT, délégué au CHS, s'était vu retirer son mandat de délégué et avait été exclu de la CGT parce qu'il avait protesté publiquement contre son éviction. Les dirigeants de la CGT, membres du PCF, reprochaient à ce camarade ses sympathies pour Lutte Ouvrière. Malgré l'indignation que cela avait provoquée chez de nombreux travailleurs des chantiers, les staliniens continuent la chasse aux révolutionnaires.

A la veille des élections de délégués du personnel, ils viennent d'écarter des listes deux camarades, délégués depuis deux ans, à qui ils reprochent également de défendre les idées de Lutte Ouvrière et cela alors que les syndiqués, dans des réunions de secteur convoquées par des dirigeants de la CGT, avaient demandé à ce que ces camarades soient représentés cette année. N'ayant pas réussi à faire écarter ces camarades par les syndiqués qui les connaissaient, les bureaucrates ont alors convoqué une assemblée de tous les syndiqués du chantier. Au cours d'un vote confus, en faisant voter des syndiqués qui ne connaissaient pas du tout les militants concernés et en utilisant la calomnie contre eux, ils ont réussi à faire passer leur liste.

Depuis, des pétitions demandant qu'ils soient représentés ont circulé dans les deux ateliers où ces camarades sont délégués. En deux jours, elles ont recueilli dans le premier atelier (celui de la pré-préfabrication) 130 signatures sur 270 travailleurs et dans l'autre 120 signatures sur 350. Et cela en dépit des pressions des staliniens qui, dans le deuxième atelier, en sont presque venus aux mains avec un syndiqué CGT qui faisait circuler la pétition. Pour l'essentiel, ce sont d'ailleurs des sympathisants de la CGT qui ont signé, certains syndiqués de la CFDT et de FO se sentant moins concernés par cette affaire.

Les dirigeants de la CGT n'ont bien sûr pas voulu tenir compte de ces pétitions, montrant tout leur mépris pour les signataires, ajoutant même que ceux-ci n'étaient qu'un ramassis d'inorganisés, d'anti-CGT, etc. La démocratie ouvrière, la CGT ne veut pas en entendre parler, elle l'a prouvé une fois de plus. Elle préfère écarter des militants combatifs et estimés de leurs camarades au risque de perdre des voix aux élections de délégués. En fait, ce qu'elle prépare dès aujourd'hui, c'est la période postélectorale de 1978. Si la gauche l'emporte, elle veut être un appareil utile, capable de nous faire retrousser les manches sans problèmes. Cela, aux chantiers, quelques travailleurs l'ont déjà compris.

Correspondant LO

LIVRES_LIVRES_LIV

" On chantait rouge "

DE CHARLES TILLON

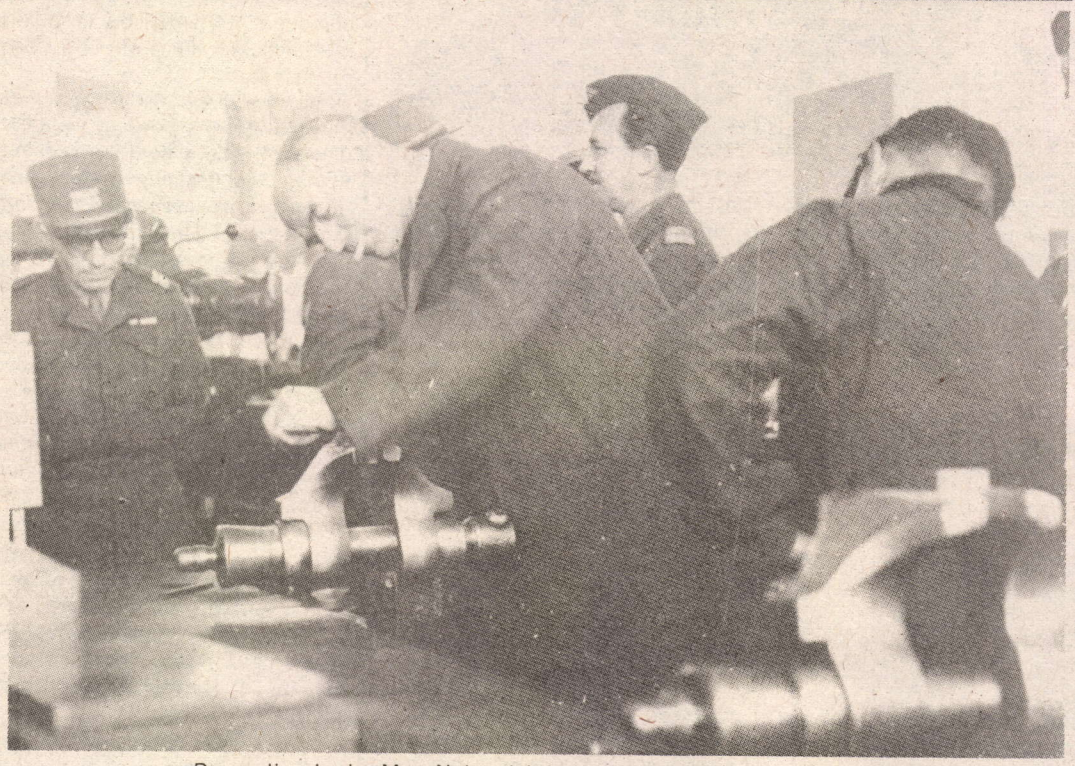

Du mutin de la Mer Noire (ci-dessus) au ministre de l'Armement d'un gouvernement bourgeois (ci-dessous à l'arsenal de Lyon) ! L'itinéraire d'un militant stalinien.

L'autobiographie de cet ancien mutin de la Mer noire de 1919 devenu ministre de De Gaulle en 1945, condamné par la direction du PCF en 1952, se lit avec intérêt. Non pas qu'il porte un regard lucide sur son propre passé. Car cet ex-dirigeant du PCF consacre en fait ses 580 pages à se justifier. Justification habile d'ailleurs, qui peut tromper ceux qui se laisseraient abuser par les aspects anecdotiques du récit.

Les pages sont enthousiasmantes en effet qui racontent les premiers pas du Parti Communiste, de la CGTU dans cette région de Bretagne que Tillon, jeune militant fraîchement sorti du bagne, est chargé d'organiser. Elles nous font vivre les luttes ouvrières des années 1920. Avec chaleur, elles évoquent de belles figures de militants et de militantes, d'ouvrières que l'histoire n'a pas retenues.

Rapidement, Tillon devient un membre de l'appareil. Organisateur de la CGTU, il voyage ,là où le parti l'envoie, pour mettre sur pied les unions locales et départementales.

Tillon insiste sur ces épisodes. Ils lui servent d'alibi. La mainmise de Staline sur l'Internationale Communiste, et sur le Parti Communiste, il ne la perçoit pas, ou si peu, prétend-il, car lui n'est pas l'homme des dogmes mais un activiste, un homme d'action. D'un côté, il y a la créature de Moscou, Thorez, flanquée de son fidèle lieutenant, Duclos. De l'autre, il y a ceux qui militent sur le terrain, dont il est le prototype.

Pour le militant du rang qui faisait inconditionnellement confiance aux successeurs de ceux qui avaient fait Octobre 1917, il était peut-être difficile de percevoir les transformations monstrueuses qu'était en train de subir l'Etat ouvrier mis en place par Lénine, Trotsky, et toute une génération de vieux bolcheviks.

Mais lui, Tillon, était-il un de ces obscurs militants de base ? Oser laisser entendre, comme il le fait, au détour d'un chapitre, en lâchant de petites phrases comme **« Ce fut de ce temps-là qu'entra en moi une sorte de réticence devant le culte de l'infaillibilité proclamée au nom d'un socialisme étatisé sur un sixième du globe** (p. 230) ou **« Je mesure à présent ma naïveté »** (p. 414) est un mensonge éhonté. Tillon, membre du Bureau politique dès 1932, député-maire d'Aubervilliers sous le Front Populaire, membre du triumvirat de la direction clandestine pendant la guerre, avec Frachon et Duclos, chef des FTP, et enfin ministre plusieurs fois d'un gouvernement bourgeois de l'après-guerre, n'était pas n'importe qui !

Evoluant dans les sommets du parti, même si les bureaucrates se dissimulaient bien des choses à eux-mêmes, il a été au fait de secrets qu'il a accepté trop longtemps de taire.

Contestait-il alors la politique du PCF ? Non sauf sur un point essentiel, et un seul : l'acceptation du pacte germano-soviétique. Car Tillon revendique le titre de premier résistant, qu'il conteste à Thorez. Dans la relation de cet épisode, le ton se fait plus âpre. Et on a droit aux plus belles pages nationalistes de Tillon, défenseur de la patrie, glorifiant sa tâche de fondateur des Francs Tireurs Partisans, de chef de guerre au service de la fraction gaulliste de la bourgeoisie qui avait fait l'autre choix possible : lutter contre l'Allemagne.

Enfin, quand Tillon rend compte avec fierté de son rôle de ministre, il fait état de ses bons services de gestionnaire de l'industrie bourgeoise. **« Le boulot ministériel consistait à sortir l'aviation de ses ruines, à épurer l'armée et l'administration du ministère de son passé vichyste, à exciter les volontés dans les usines malgré la pénurie de vivres, les mauvais salaires, le froid qui s'installait ».** Belle prouesse !

Chantre de la participation gouvernementale, du passage scientifique au socialisme, il a finalement été complice de trop de trahisons pour qu'on parle simplement avec lui, de **« divergences »** sur la politique à mener. Ainsi, ce ministre de l'Air a laissé passer le massacre de 45 000 Constantinois en mai 1945 sans manifester sa réprobation profonde. Il laisse entendre, dans une formule embarrassée, qu'il aurait démissionné... si le Parti n'avait décidé **« que la question des responsabilités dans le drame du Constantinois devait être posée devant le gouvernement tout entier ».** Ainsi, p. 433, **« L'affaire de Sétif devait se solder par la démission de Billoux et par la mienne ».** Ce ne fut pas suivi d'effet, à ce que l'on sait !

En 1952, l'accusation, portée contre lui et Marty, d'activité fractionnelle et de titisme mit fin à sa carrière de dirigeant national. En 1970, il fut vraiment exclu du PCF pour ses positions en 1968 et ses proclamations sur la Tchécoslovaquie.

Mais il y avait déjà belle lurette que Tillon avait tourné le dos aux intérêts fondamentaux de la classe ouvrière et de la révolution socialiste.

Anne GARBE

On chantait rouge **de Charles Tillon - Ed. Laffont - 59 F.**

" Les gamins de Bogota "

DE JACQUES MEUNIER

Jacques Meunier, ethnologue et journaliste, retrace ce qu'il a pu connaître, au cours de son voyage en Colombie, de la vie des gamins de Bogota.

Les gamins de Bogota, ce sont ces enfants de cinq à quinze ans qui quittent leur famille — lorsqu'ils en ont — pour aller vivre dans la rue de mendicité et de menus larcins. Ils sont des centaines, voire des milliers, à hanter la capitale de la Colombie à la recherche d'un abri pour dormir et de quoi ne pas mourir de faim. Leur défense contre la misère, c'est la « gallaga », c'est-à-dire le groupe, régi par des règles et des traditions, dans lequel le gamin trouve un soutien et en quelque sorte une seconde famille.

Le livre de Jacques Meunier fourmille d'anecdotes, d'interviews, de récits. Il retrace la manifestation en 1962 de soixante gamins, dont le plus vieux avait treize ans et qui défilèrent avec des pancartes *« Nous demandons de l'aide », « Nous avons froid ».*

Il raconte comment, en 1968, les rues de Bogota furent passées au peigne fin et comment deux mille gamins furent enfermés dans des bâtisses, et soumis à un régime militaire... parce que le Pape visitait la Colombie et qu'on ne voulait pas lui montrer la misère ! Il dénonce un certain nombre de vérités, et en cela le livre de Jacques Meunier est intéressant.

Mais l'auteur a souvent, trop souvent, éprouvé le besoin de parler de lui et le livre y perd beaucoup. C'est dommage !

A. LEMOINE

Les gamins de Bogota *de Jacques Meunier - Coll. J-C. Latès - 35 F.*

" Les fusils de L'I.R.A. "

DE MICHEL CAZENAVE

L'auteur des *Fusils de l'IRA,* Michel Cazenave, est un Français, militant gaulliste et grand admirateur de Malraux si l'on en croit la jaquette du livre. De toute évidence, ce qui l'a séduit dans la lutte des militants de l'organisation irlandaise, c'est le nationalisme, le terrorisme, le refus de la lutte des classes — tout ce en quoi l'auteur retrouve manifestement ses idéaux, les caractères d'une certaine « Résistance française » contre les Allemands. Et Cazenave de nous présenter des héros qui, pour secouer les masses, pensent qu'il faut *« ne reculer devant rien. Les plus gros effets s'il le faut »...*

Les militants de l'IRA irlandaise sont-ils vraiment tels qu'on nous les décrit, des hommes fascinés par la mort et la violence ? *« Ne prenez pas une carabine si vous avez le goût des nuances »,* leur fait dire l'auteur. Sont-ils vraiment des gens qui méprisent d'un seul bloc le peuple, la gauche, les politiciens et les femmes ?

Si beaucoup de ces traits paraissent conformes à ce que l'on peut juger de la politique et du nationalisme de l'IRA, les terroristes qui nous sont montrés sont tellement caricaturaux, leur portrait psychologique est tellement sommaire et conventionnel, qu'ils ne semblent guère correspondre en tant qu'individus à une réalité vivante. Il s'agit d'aventuriers plantés dans un vague décor de landes, de pluie et de whisky, lui aussi bien conventionnel pour dépeindre l'Irlande !

Tout cela ne fait qu'un roman déplaisant et sans grand talent.

Vincent GELAS

Les fusils de l'IRA *de Michel Cazenave - Ed. de l'Herne - 212 p - 42 F.*

LIVRES

" La plus haute des solitudes "

DE TAHAR BEN JELLOUN

Le livre de Tahar Ben Jelloun, nous prévient l'éditeur, est issu d'une thèse en psychiatrie sociale soutenue en 1975 à Paris. Il est essentiellement constitué par la retranscription, de mémoire, d'entretiens que l'auteur a eus en tant que psychologue, avec des travailleurs nord-africains venus consulter pour une impuissance sexuelle plus ou moins complète, généralement apparue après leur transplantation en France.

Dans les commentaires qui accompagnent les récits de ces entretiens, Tahar Ben Jelloun — dans un langage psychologisant qui n'a pas le mérite de la clarté — explique : **« Mon propos est de témoigner sur cette exclusion. Des hommes émigrent. A un moment de leur séjour, certains sont frappés d'impuissance sexuelle. A cette absence répond la « subversion silencieuse », celle qui passe par la mort, une mort en deçà de la mort, une mort dans la vie. C'est en silence que cette subversion fait le procès de l'Histoire, du capitalisme international, de la science occidentale et de l'ethnocentrisme ».**

Mais le livre de Tahar Ben Jelloun est loin d'être convaincant. D'une part, parce que s'il est certain que les conditions de vie des travailleurs émigrés ne sont pas sans conséquence sur leur vie sexuelle, il y a suffisamment de barbarie dans les rapports entre hommes et femmes, d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée, pour engendrer comme le dit la chanson de Jacques Brel « des armées d'impuissants », et que les cas que citent l'auteur ne permettent pas de faire la part entre ce qui revient au milieu social, à la situation de travailleur exploité et opprimé (indépendamment de la nationalité d'origine) et à la condition particulière de l'immigré. D'autre part, parce que les problèmes sexuels des travailleurs immigrés ne constituent que l'un des aspects de la misère affective à laquelle les condamne le capitalisme, et qu'aborder ce problème uniquement à travers les récits de quelques dizaines de travailleurs se plaignant d'impuissance n'est sans doute pas la meilleure manière de l'éclairer dans son ensemble.

L'aspect psychothérapique du livre n'est pas plus convaincant. Mais il faut rendre cette justice à Tahar Ben Jelloun qu'il ne nourrit pas d'illusions sur l'efficacité du rôle qu'il a assumé dans son centre de médecine psychosomatique. Le seul moyen qu'il a finalement trouvé pour essayer d'aider ses visiteurs, c'est de tenter de les déculpabiliser par rapport à la masturbation ou au recours à la prostitution, moyen dérisoire indépendamment de toute autre considération, en s'appuyant en outre sur les croyances et les superstitions qui existent au Maghreb (ce qui est encore bien plus contestable, car c'est finalement une façon de mépriser ses interlocuteurs). C'est aussi, et c'est sans doute l'aspect le plus positif de cette activité, d'avoir permis à quelques dizaines d'hommes malheureux de trouver une oreille compatissante.

Mais le point de vue psychanalytique adopté par Tahar Ben Jelloun l'amène à écrire des choses encore bien plus contestables, du genre : **« ...contre leur solitude physique et psychologique, contre tout un système qui les exploite et les aliène, certains** (travailleurs immigrés) **répondent par l'accident de travail. Cela ne signifie nullement que la victime d'un accident de travail en porte elle-même la responsabilité qui incombe entièrement au système d'exploitation de l'homme par l'homme. Mais on peut interpréter au niveau symbolique l'accident de travail comme le début d'une espèce de « révolte passive » qui passe par son propre corps : une mutilation symbolique ».** Comme s'il était besoin de faire intervenir ce genre de raisons pour expliquer les accidents du travail, comme si les cadences, la fatigue et la course au profit n'y suffisaient pas.

La condition des travailleurs émigrés est révoltante et l'oppression particulière dont ils sont les victimes qui s'ajoute à celle que subissent les autres prolétaires, est une des plaies du système. Mais ce n'est pas spécialement au travers des problèmes et des comportements sexuels qu'elle se voit de façon la plus criante et la plus évidente.

Et décidément, les travailleurs, tant immigrés que français, n'ont pas grand-chose à attendre des intellectuels qui se penchent sur leurs problèmes pour écrire des thèses de doctorat.

François DUBURG.

La plus haute des solitudes, **de Tahar Ben Jelloun - Editions du Seuil - 32 F.**

télévision

Sélection

Samedi 19 novembre

ANTENNE 2 - 17 h 10 - **Des animaux et des hommes :** les cigognes.

TF1 - 20 h 30 - Numéro Un : **Georges Brassens.**

FR3 - 20 h 30 - **Les samedis de l'histoire** propose un film sur la grève des ouvriers verriers de Carmaux en 1895, intitulé **Un été albigeois.** Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a réalisé la trame historique de ce film sur cette grève qui devait se conclure par un échec et un appel à la reprise du travail lancé par Jaurès, alors député socialiste de Carmaux.

Dimanche 20 novembre

FR3 - 16 h 55 - Les grands fleuves : **l'Orange,** surnommé « la rivière aux diamants », long de 2.600 km, traverse l'Afrique du Sud.

TF1 - 19 h 25 - **Les animaux du monde :** ceux qui vivent dans l'Antarctique : phoques, manchots, etc.

TF1 - 22 h - **L'Afrique convoitée : La revendication.** Emission consacrée à l'Afrique du Sud, son odieux système d'Apartheid, racisme institutionalisé, et l'attitude de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis entre autres qui ont à y défendre les intérêts de leurs capitalistes.

ANTENNE 2 - 22 h 30 - **Le pays qui n'existait pas.** Les Pays-Bas ont conquis une part non négligeable de leur territoire sur la mer, contre laquelle ils doivent, sans relâche, lutter.

Lundi 21 novembre

ANTENNE 2 - 21 h 55 - **Marek Halter.** Ce peintre contemporain raconte ses souvenirs d'enfance dans le ghetto de Varsovie.

ANTENNE 2 - 22 h 50 - **Zig-Zag : photo-journalisme 1967-1977.** Des photographes de presse suivent l'actualité mondiale au cours des dix dernières années. L'émission est une présentation de l'exposition qui se tient jusqu'en décembre, au musée Galliéra de Paris.

Mardi 22 novembre

TF1 - 20 h 30 - Lettres d'un bout du monde : **L'Espagne.** Première émission intitulée : **Les maîtres de Jerez.** A travers la vie d'un adolescent qui cherche à sortir de la misère en devenant « torero », la peinture de l'un des piliers du régime franquiste, Don Alvaro Domecq-Diez, gros propriétaire terrien, éleveur de taureaux et capitaliste, qui règne en maître sur l'Andalousie.

ANTENNE 2 - 20 h 35 - **Les Dossiers de l'écran** proposent le film **Francis Gary Powers** qui relate l'aventure en 1960 de cet aviateur américain capturé au-dessus du sol russe par la police soviétique et qui fut arrêté pour espionnage. Le débat intitulé **Des espions dans le ciel** rassemble, outre des membres de la famille de l'aviateur, un membre de la CIA, un autre du Centre national d'Etudes spatiales, des journalistes dont Jean Cathala, en poste à Moscou à l'époque.

TF1 - 22 h 30 - **Au bout du petit matin, Aimé Césaire.** Une présentation de l'œuvre poétique du député-maire de Fort-de-France, en Martinique, leader du mouvement autonomiste.

Mercredi 23 novembre

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Cartes sur table : **SM Bokassa Ier.** Un reportage sur le dictateur de la République Centrafricaine.

FR3 - 20 h 30 - Film : **Police sur la ville,** de Don Siegel, avec Richard Widmark, Henry Fonda. Un film policier où criminels et policiers offrent bien des similitudes.

Jeudi 24 novembre

ANTENNE 2 - 20 h 35 - **Le grand échiquier,** de Jacques Chancel, présente le célèbre violoniste Yehudi Menuhin qui interprète des œuvres de Mendelssohn, Ravel, etc. Wilhem Kempf et Rostropovitch sont à ses côtés.

TF1 - 21 h 30 - **Soixante minutes pour convaincre :** le professeur Tubiana explique **« Fumer, c'est vous suicider »,** chaque cigarette raccourcissant la durée de vie du fumeur.

Vendredi 25 novembre

FR3 - 20 h 30 - **Vendredi : Les femmes et le travail.** Des femmes travailleuses racontent leur double journée, les bas salaires, leurs problèmes, leurs responsabilités et leur solitude.

FR3 - 21 h 30 - **Les grands fleuves, reflets de l'histoire : le Saint-Laurent.** Entre l'Océan Atlantique et les Grands Lacs, ce fleuve marque la frontière entre le Canada et les Etats-Unis.

ANTENNE 2 - 22 h 50 - Film : **Deux sous d'espoir,** de Renato Castellani. Une comédie sur les mésaventures d'un jeune chômeur napolitain.

LIVRES_LIVRES_LIVRES

" Eurocommunisme et Etat "

DE SANTIAGO CARRILLO

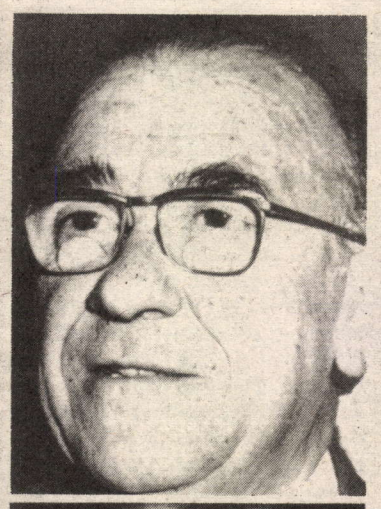

Carrillo, Marchais et Berlinguer, trois représentants de l'eurocommunisme. (AFP)

Eurocommunisme et Etat, l'ouvrage de Santiago Carrillo, secrétaire général du Parti Communiste Espagnol, vient d'être publié en français. Cette étude pseudo-théorique d'un dirigeant politique qui ne revendique d'ailleurs que timidement le titre de théoricien n'est ni plus ni moins qu'un catalogue de tous les arguments qu'ont pu avancer dans l'histoire ceux qui, à un moment ou à un autre, ont renié le marxisme et ont quitté le terrain de la lutte révolutionnaire pour s'engager sur la voie du réformisme, ouvert ou honteux.

Santiago Carrillo est de cette dernière espèce. C'est un réformiste honteux. C'est en réclamant farouchement le titre de communiste et de révolutionnaire qu'il expose sur deux cent cinquante pages les grands thèmes sociaux-démocrates ! Les temps ont changé, nous dit-il, « **la réalité d'aujourd'hui est totalement différente de celle du passé** »... Emporté par une fougue sentimentale feinte, et pressé surtout de faire croire qu'il ne renonce ni à la révolution, ni au socialisme (juste à la « dictature du prolétariat » !), Carrillo déclare : « **J'ai toujours la foi de mes vingt ans** »... Il « oublie » — inconscience ou mesquine escroquerie ? — qu'à l'âge de ses fameux vingt ans, en 1934, il était depuis deux ans secrétaire général des Jeunesses... Socialistes ! Ce n'est qu'en 1936, en effet, que Carillo adhéra au Parti Communiste Espagnol pour devenir très rapidement, au sein de l'Etat républicain, « **président de la Commission de l'Ordre public** » et responsable à ce titre de la remise sur pied d'un appareil policier républicain (dont la tâche essentielle fut alors de mener la répression sanglante contre les trotskystes et les anarchistes). Carrillo ne devint donc jamais communiste ; il devint stalinien.

Aujourd'hui, il se dit « eurocommuniste », mais si le terme est nouveau, la politique qui se cache derrière est bien vieille. Carrillo affirme par exemple : « **L'étude de l'Etat dans sa forme actuelle et surtout celle des possibilités de le transformer par une voie démocratique s'imposent particulièrement, de même que l'approfondissement critique des idées du marxisme** », et il présente son ouvrage comme l'élaboration d' « **une conception solide de la possibilité de démocratiser l'appareil d'Etat capitaliste, le transformant ainsi en un instrument valable pour construire une société socialiste, sans avoir besoin de le détruire radicalement par la force** ».

Pour faire un peu « neuf », Carrillo appelle à la rescousse Gramsci et Althusser. Marx, Engels et Lénine ont expliqué que l'Etat bourgeois était un instrument de domination d'une classe sur une autre, en en soulignant le caractère « **d'appareil coercitif** » ; mais l'Etat serait aussi et surtout — affirme Carrillo à la suite de ses nouveaux maîtres à penser — une somme d' « **appareils idéologiques** », au nombre desquels on compterait la religion, la famille, l'enseignement, les grands moyens d'information contrôlés par l'Etat. Et de ce fait, l'idée réformiste s'imposerait aujourd'hui : car au sein de l'Eglise, de la famille, de l'Ecole, de la radio-télévision, etc., ceux qui aspirent à un changement de société ne deviennent-ils pas majoritaires ? Ces « **appareils idéologiques** » de l'Etat ne sont-ils pas minés de l'intérieur par l'opposition démocratique ? Ne peut-on donc pas passer bientôt, imperceptiblement, au socialisme ? C'est ce que Carrillo veut démontrer. Il multiplie les exemples destinés à prouver que les soi-disant « **appareils idéologiques** » de l'Etat peuvent aujourd'hui « **se retourner contre les classes dominantes** ». Mais pas plus qu'Althusser, Carrillo ne nous dit le rôle que conservent les « appareils de coercition » de l'Etat, l'armée, la police... Et si l'on est abreuvé de grandes phrases sur l'ascension des forces démocratiques qui montent... qui montent..., c'est le silence sur le fait que toutes majoritaires et imposantes qu'elles soient, ces forces démocratiques peuvent être balayées, d'un coup, comme au Chili ou en Grèce, par un putsch militaire, quand la bourgeoisie estime que c'est l'ultime recours pour la sauvegarde de son Ordre social et économique.

En cachant aux travailleurs ce qu'est réellement l'Etat, on peut « prouver » bien des choses : que la dictature du prolétariat n'est plus de mise, que le bulletin de vote change la vie...

C'est ce que fait Carrillo. Et n'en doutons pas, son vrai propos n'est pas de « théoriser », mais de justifier une politique, celle que Carrillo mène en Espagne, que Berlinguer mène en Italie et que Marchais mène en France : la politique de « compromis historique » avec la bourgeoisie.

Les dirigeants du Parti Communiste Italien ont apporté leur soutien aux gouvernants démocrates-chrétiens, pour imposer l'austérité aux travailleurs ; ceux du Parti Communiste Espagnol viennent de faire de même, en apposant leur signature au bas du « **Pacte de la Moncloa** », à côté de celles de toutes les forces bourgeoises, les plus réactionnaires comprises. Marchais s'apprête demain à être ministre d'un gouvernement bourgeois avec Mitterrand contre les travailleurs.

Certes, cette politique au service de la bourgeoisie menée par les Partis Communistes occidentaux n'est pas nouvelle. C'est celle qu'ils mènent, de diverses façons, depuis cinquante ans. Elle vient simplement de trouver un nouveau nom de baptême : « **l'eurocommunisme** ».

Michelie VERDIER

Eurocommunisme et Etat **de Santiago Carrillo - Flammarion - 38 F.**

eurocommunisme ou œcuménisme ?

On peut se le demander, en lisant, à la page 48 de l'ouvrage de Carrillo :

« Il faut préciser que la crise de l'Eglise, en tant qu'appareil idéologique du capitalisme ne signifie pas obligatoirement une crise de la foi chrétienne. (C'est Carrillo qui souligne). *Dans certains cas, elle peut même signifier, au contraire, une sorte d'épanouissement de cette foi. En se rapprochant du marxisme, beaucoup de chrétiens ont revivifié leur foi. Nous, les communistes, disons qu'avec la venue de chrétiens au Parti, celui-ci a acquis une nouvelle dimension. Mais je me demande si on ne pourrait pas ajouter que le même phénomène s'est produit en ce qui concerne la foi de nos militants chrétiens. Les tâches qui sont liées à la vie matérielle et à la transformation de la société avec tout ce que notre cause possède de rédempteur, de fraternel, de sens de l'équité, permettent aux militants chrétiens de retrouver les valeurs évangéliques, la pureté, le dévouement généreux des premiers chrétiens ».*

" Maman Jones - autobiographie "

Les éditions Maspéro viennent de rééditer l'autobiographie de **Maman Jones,** une militante américaine qui, de 1880 aux années 1930, a marqué de son engagement personnel l'histoire des luttes de la classe ouvrière.

La préfacière de l'ouvrage constate, en introduction, que « **Si Maman Jones agit constamment en femme, elle ne se conduit jamais en féministe** » et ajoute, avec des regrets manifestes : « **Et c'est peut-être là son point faible sur le plan politique** ».

Pourtant, l'autobiographie de Maman Jones est en soi une réponse à ces regrets et en démontre magistralement le mal-fondé.

L'engagement de cette fille d'émigrants irlandais qui devint militante du mouvement ouvrier américain et participa, cinquante ans durant, à presque tous les grands combats du prolétariat contre les Rockfeller, Morgan et Cie, a bien plus largement contribué à l'émancipation de l'humanité, femmes comprises, qu'il n'aurait pu le faire si Maman Jones était demeurée sur le terrain du féminisme. Son autobiographie démontre, d'ailleurs, entre autres, qu'on peut à la fois être femme et sortir du cadre étriqué fixé à ce sexe par la société bourgeoise pour jouer un rôle déterminant dans les luttes de l'ensemble du prolétariat.

A l'âge de 37 ans, Maman Jones perdit son mari et ses quatre enfants dans une épidémie de fièvre jaune due à l'insalubrité et à la misère des quartiers pauvres de Chicago.

A partir de ce moment, elle décida de consacrer sa vie à la lutte des travailleurs. A quatre-vingt ans, c'est fièrement qu'elle répliquait devant le Congrès américain, « **mon domicile est partout où l'on combat l'injustice** » et à 91 ans, elle écrivait encore : « **Je ne veux pas d'attaches, je veux rester à mon poste de combat, que ce soit en Amérique, au Mexique, en Afrique ou en Russie** ».

Maman Jones était toujours prête à partir, emportant dans son châle les quelques objets indispensables, sautant dans un train après un meeting, descendant d'un autre pour gagner en carriole ou à pied les lieux d'une grève. Parfois, c'était ainsi toute l'Amérique qu'elle traversait, de la Californie à la Côte Est.

A travers son combat, c'est le combat de toute la classe ouvrière américaine qui est raconté, avec ses grandeurs et aussi ses illusions sur la Nation américaine, un combat contre un capitalisme sauvage, impitoyable, qui, face à tous les mouvements de protestation ou de révolte, n'hésitait pas à faire donner sa police et ses milices pour tuer, assassiner militants et travailleurs du rang, n'épargnant d'ailleurs ni les femmes ni les enfants.

L'autobiographie de Maman Jones évoque successivement, avec énormément de chaleur, la lutte des travailleurs de Chicago en 1886 pour l'obtention de la journée de huit heures qui se solda par la pendaison des trois dirigeants anarchistes du mouvement ; la tragédie de Ludlow où, le 19 avril 1914, à la suite d'une attaque de la troupe contre un campement de mineurs, l'on retrouva carbonisés onze petits enfants ; mais elle évoque aussi d'autres luttes, victorieuses celles-là, remportées grâce à la détermination et à la solidarité des travailleurs, grâce aussi, souvent, à l'organisation des femmes ouvrières.

Ce que l'on trouve dans le livre de Maman Jones, c'est une autre Amérique que celle des Rockfeller, Carnegie, Morgan et autres magnats de la mine et du rail ; c'est l'Amérique prolétarienne, du début de ce siècle, misérable certes, mais digne et combative.

Yves MORINIER

Maman Jones - Autobiographie - **Collection Actes et Mémoires du peuple- François Maspéro - 35 F.**

FILMS FILMS FILM

" Le Crabe-Tambour "

DE PIERRE SCHOENDOERFFER

Qu'as-tu fait de ton talent ? C'est cette interrogation biblique qui obsède trois hommes, anciens d'Indochine qui, à quelques années de la retraite, se remémorent avec nostalgie un passé commun. Toutes leurs pensées convergent vers un quatrième, celui qu'il appellent le « Crabe-Tambour », tout à tour officier de marine au Vietnam, prisonnier du Vietcong, bourlingueur solitaire, engagé volontaire en Algérie, traduit en Haute cour pour sa participation au putsch des généraux. Et ce « Crabe-Tambour », qui par désillusion fuit les terres de la vieille Europe, incarne aux yeux de ses anciens compagnons encore militaires, la loyauté, l'honnêteté, la rectitude, la grandeur militaire qu'eux n'ont pas toujours été capables d'assumer.

Mais de quels talents particuliers étaient donc porteurs ces hommes que l'on nous présente comme nobles et vertueux ? D'aucun, si ce n'est celui d'avoir, des années durant, mené toutes les sales guerres de l'impérialisme français et d'avoir par là participé, directement ou indirectement, aux atrocités perpétrées par l'armée coloniale. Mais de tout cela, il n'est pas question dans ce film ; la caméra préfère s'arrêter maintes et maintes fois sur la proue d'un navire bravant la tempête ou brisant les glaces de l'Atlantique Nord.

Le film de Schoendoerffer ne cache donc pas ses sympathies de droite et tente de nous présenter avec sympathie le désarroi où la fin de l'aventure coloniale a plongé ces hommes prétendument « loyaux ». Mais ce n'est pas nous qui seront touchés par de tels « drames ».

Georges LATTIER

" Les orphelins "

DE NICOLAI GOUBENKOV

Un écrivain soviétique se retourne sur son passé : il revit son enfance et retrouve les deux frères qu'il avait perdus de vue depuis la Seconde Guerre mondiale.

Son enfance, c'est celle d'un orphelin de la guerre, parcourant le pays, et obligé de chaparder pour survivre, puis placé dans un orphelinat.

Ses frères, qu'il retrouve donc, après une trentaine d'années, sont, l'un un cadre du régime qui vit dans le luxe et ne pense qu'à ses plantureux repas en compagnie des diplomates étrangers, et l'autre un repris de justice, récidiviste en prison.

Et le film se déroule, tantôt dans les années d'après-guerre — avec l'orphelinat pour cadre — tantôt aujourd'hui quand l'écrivain rencontre ses deux frères.

Plusieurs passages du film sont réussis : les enfants-acteurs jouent bien et sont souvent émouvants. Mais, bien souvent aussi le film sonne faux : les moniteurs de l'orphelinat sont trop beaux, le repris de justice trop moralisateur et repentant, pour être vrais, et l'on sent derrière cela — malgré les railleries envers le « cadre » qui a réussi — une subtile apologie du régime de l'URSS. En outre le film est fortement marqué d'un patriotisme anti-allemand qui lui donne un ton très déplaisant.

J.J. LAMY

" Nous irons tous au paradis "

DE YVES ROBERT

Il s'agit d'une suite de *Un éléphant ça trompe énormément*, également réalisé par Y. Robert. Les mêmes quatre amis continuent à vivre leur amitié et nous assistons au déroulement de leurs aventures familiales et sentimentales.

C'est très bien joué et on prend un réel plaisir à voir des acteurs comme Jean Rochefort, Guy Bedos, Victor Lanoux et Claude Brasseur camper leurs personnages respectifs. C'est plein de gags et de drôleries avec quelques notes tendres et même amères. Les situations et les personnages (masculins en particulier) sont bien sûr caricaturés, mais juste ce qu'il faut pour qu'on reconnaisse en riant des bouts de la vie de tous les jours.

Claude CHARVET

SÉLECTION CINÉMA

Films récents

LA VIE DEVANT SOI, de Moshe Mizrahi.

Tiré du roman d'Emile Ajar. La solidarité, l'amour entre un jeune Arabe et une vieille juive dans le quartier cosmopolite de Belleville.

Capri (2e) - Jean-Cocteau (5e) - Paramount-Odéon (6e) - Paramount-Elysées (8e) - Publicis Champs-Elysées (8e) - Paramount Galaxie (13e) - Paramount Orléans (14e) - Paramount-Montparnasse (14e) - Convention St-Charles (15e) - Murat (16e) - Paramount-Maillot (17e) - Moulin-Rouge (18e).

HARLAN COUNTY USA, de Barbara Kopple.

L'Amérique des luttes ouvrières et de la misère. La longue grève des mineurs du comté de Harlan de 1973. A ne pas manquer.

Studio St-Séverin (5e) - Action La Fayette (9e).

UNE JOURNEE PARTICULIERE, d'Ettore Scola.

Mussolini reçoit Hitler à Rome en grande pompe. Pendant ce temps un homme et une femme en marge des événements se rencontrent... Un excellent film.

Cinémonde (9e) - Athéna (12e) - PLM St-Jacques (14e) - Bienvenue (15e).

ANNIE HALL.

Une comédie de Woody Allen, en grande partie autobiographique.

Paramount Montparnasse (14e).

DES ENFANTS GATES, de Bertrand Tavernier.

Dans le Paris actuel, l'action d'un comité de locataires mêlée à une histoire sentimentale.

14-Juillet-Parnasse (6e) - St-André-des-Arts (6e) - Marbeuf (8e) - 14-Juillet-Bastille (11e).

PARADIS D'ETE, de G. Lindbloom.

Un bel été suédois dans une propriété familiale. Mais, malgré la vie protégée qu'on y mène, les inquiétudes et les problèmes se font jour. Un film sympathique par les questions qu'il pose.

Studio des Ursulines (5e) - Olympic (14e) - UGC Opéra (2e).

Parmi les films plus anciens

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES, d'Ettore Scola.

Trois vies, dans l'Italie de 1944 à nos jours. Un film drôle et émouvant.

La Clef (5e) - Racine (6e).

LITTLE BIG MAN, d'A. Penn.

Près d'un siècle d'histoire des Etats-Unis vue au travers des tribulations d'un aventurier sympathique.

Noctambules (5e).

VERA CRUZ, de R. Aldrich.

Un classique du western.

Paris-Loisirs-Bowling (18e).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM, de V. Schlondorff.

La collusion entre une certaine presse à scandales et les forces répressives en Allemagne brise une jeune femme. Un aspect du terrorisme d'Etat.

Luxembourg (6e).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX, de S. Pollack.

Un marathon de danse dans l'Amérique de la récession.

Luxembourg (6e).

FESTIVAL CHARLOT.

Nickel Ecoles (5e).

MOTS CROISES

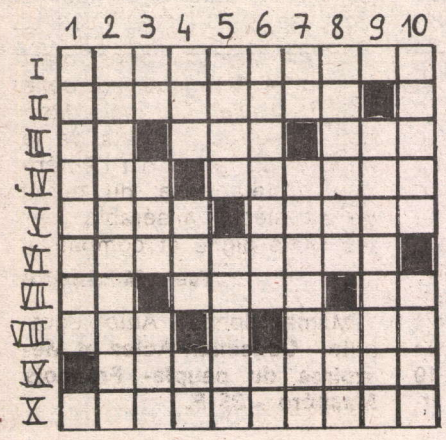

HORIZONTALEMENT. — I. Mettra son empreinte. — II. Enlever un poids. — III. Bien connu - Basque ou Grecque - Réalité incomplète. — IV. Pourri quand il est froid - Otent la vie. — V. En Amérique latine - Divertit. — VI. Difficile à retrouver une fois perdu. — VII. Rapproche - Coutume - Forme un roulement bref. — VIII. Se dit à Londres - Recherché. — IX. En boucher un coin. — X. Elle se vend.

VERTICALEMENT. — 1. Jeu d'enfants. — 2. Baisse le rideau de fer. — 3. Parcouru - Atteint - Substance vitale. — 4. Lieu d'exil - Son appel attire - Indique le lieu. — 5. Touche du doigt - Pour allumer le feu. — 6. Rejoignait - En mire. — 7. Note - Manque de piquant. — 8. Donne de mauvais résultats - Partie d'un cheval. — 9. Bien entourés. — 10. Son eau est belle - Allège.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	A	R	A	C	T	E	R	E	S
II	E	C	O	U	L	E	M	E	N	T
III	N	A	C	R	E	R	■	A	G	E
IV	O	R	■	E	R	R	A	■	R	R
V	N	I	D	■	G	E	R	M	A	I
VI	■	A	E	R	E	■	M	A	I	L
VII	G	T	■	E	S	■	E	■	S	I
VIII	E	R	S	E	■	C	R	O	S	S
IX	L	E	U	■	G	L	A	N	E	E
X	E	■	D	E	T	E	S	T	E	R

Les étudiants iraniens manifestent contre un régime policier et sanguinaire

A l'occasion de la visite du Chah d'Iran aux USA, via Paris à l'aller et au retour, de violentes manifestations se sont produites.

A Téhéran, des heurts entre des étudiants et la police ont eu lieu le mardi 15 novembre dans l'après-midi, au moment même où, à Washington, d'autres Iraniens opposants au régime manifestaient contre l'arrivée du Chah à la Maison-Blanche. A Washington, les affrontements entre des milliers de manifestants, en majorité des étudiants, et les forces de sécurité américaines furent très violents.

Les manifestants criaient : « A bas le Chah ! Chah assassin ! Libérez les prisonniers politiques ! ».

C'est qu'en Iran une dictature sanguinaire pèse sur toutes les couches de la population. Non seulement sur les travailleurs des villes et des campagnes, mais aussi sur toute la petite bourgeoisie intellectuelle qui, bien que faible numériquement, manifeste de plus en plus son opposition.

Et pour préserver à la fois les immenses fortunes de quelques privilégiés et les intérêts de l'impérialisme mondial, une police politique toute-puissante, la SAVAK, continue à torturer et à tuer les opposants.

En Iran, les prisonniers politiques sont officiellement au nombre de deux mille cinq cents ; officiellement, puisque l'opposition, elle, avance le chiffre de cent mille.

Ce n'est pas le sort du peuple iranien qui fait pleurer Carter, ce sont les gaz des grenades lacrymogènes que sa police a lancées contre les manifestants. (UPI)

Ce n'est pas la crise qui adoucit cette politique, bien au contraire : pour faire taire une population encore plus éprouvée par le chômage et la misère, le Chah accentue son régime de terreur.

Et les déclarations moralisantes de Carter, qui avait cité l'Iran, entre autres, comme un pays où les droits de l'homme étaient bafoués, ne l'en dissuaderont pas, car elles ne sont que pure hypocrisie.

Ni le président des Etats-Unis, ni celui de la République française, ni aucun des dirigeants politiques du monde dit « libre » ne se soucient du sort de la population iranienne.

Ce qui guide les dirigeants occidentaux dans leur attitude à l'égard de Téhéran, c'est que l'Iran, l'un des plus gros producteurs de pétrole, reste dans cette partie du monde un des meilleurs défenseurs des intérêts pétroliers américains et européens. Et le Chah vient de ce point de vue de fournir à nouveau des garanties de sa bonne volonté en s'engageant, pour la prochaine réunion de l'OPEP, à ne pas revendiquer de hausse du prix du brut.

Et c'était sans doute pour se faire confirmer cet engagement, de vive voix, que Carter a invité le Chah à la Maison-Blanche et que Giscard d'Estaing l'a reçu en visite privée.

Sylvie MARECHAL

Italie : encore des attentats

Un nouvel attentat vient d'avoir lieu en Italie, à Turin, où le vice-directeur du quotidien libéral **La Stampa** a été grièvement blessé par un commando qui appartiendrait aux « brigades rouges ». « Appartiendrait », car il est fort possible que de telles actions soient tout simplement des provocations d'extrême-droite.

Ce n'est pas la première fois que des journalistes sont ainsi attaqués. Plusieurs d'entre eux avaient en effet déjà été blessés ces derniers temps. A Turin même, un pan de l'immeuble de **La Stampa** avait été détruit par un attentat à la bombe. Et, toujours dans la même ville, un journaliste de **l'Unita,** organe du Parti Communiste Italien, avait été lui aussi blessé par un tir de plusieurs balles.

Bien sûr, de tels attentats, même s'ils sont perpétrés par des individus se réclamant de l'extrême-gauche, ne peuvent en aucun cas servir la cause des travailleurs. Et tous ceux qui entendent remplacer la force collective du prolétariat par l'action terroriste d'une poignée d'individus témoignent d'un profond mépris vis-à-vis de l'ensemble de la classe ouvrière et prouvent que leur lutte n'a en fait rien de commun avec celle des travailleurs.

Les « brigades rouges » qui en Italie ont comme seule arme le revolver, ne sont rouges que par le sang qu'elles versent, mais surtout pas par le symbole du mouvement ouvrier qu'elles prétendent accaparer.

G.L.

La force de l'habitude

Samedi 12 novembre, en plein centre de Toulouse, un bijoutier, président du syndicat des commerçants de sa rue, a eu maille à partir avec plusieurs individus.

Alors que, garé sur le trottoir, il déchargeait des colis, deux agents lui demandèrent ses papiers. « **Ils sont à l'intérieur de mon magasin** », répond le bijoutier, avant d'ajouter : « **Attendez un instant, je me gare et je reviens** ».

Mais pendant qu'il cherchait une place, un véhicule le coinça, dix individus en descendirent, bientôt rejoints par d'autres. Coups de pieds dans la portière, coups de crosse dans les glaces, le bijoutier lui-même ne fut pas ménagé, puisqu'il se retrouva à l'hôpital avec de multiples plaies et deux fractures au nez et aux côtes.

De plus, l'argent qui se trouvait à l'intérieur du véhicule avait disparu. Quand il voulut récupérer son blouson qui contenait 30 000 F, il n'a retrouvé que... 36 F.

Certains pourraient penser que ce bijoutier toulousain a été victime d'une agression perpétrée par quelques voyous. Eh bien non ! C'est la police elle-même, ce corps censé, dit-on, protéger les gens et les biens, qui s'est livrée à cette « expédition ».

Excès de zèle ? Ou habitude acquise de traiter les petites gens comme des punching-balls ? Cette fois, en tout cas, il y a un problème : le bijoutier n'est pas n'importe qui, il a pignon sur rue et a porté plainte. L'affaire est à suivre.

Sondage Figaro-Sofres : morosité chez les politiciens

Le sondage Figaro-Sofres de novembre (fait à partir d'un échantillon national de 1 000 personnes), paru le 17 novembre dernier, donne 49 % d'intentions de vote au premier tour des législatives pour la gauche, 47 % pour la majorité et 4 % pour les écologistes. En réalité, ce sondage n'indique pas de grands changements par rapport aux mois précédents. La majorité reste stable, alors que la gauche perd un point au profit des écologistes.

Mais ce qui est caractéristique, c'est la façon dont ce sondage a été apprécié : le **Figaro** titrait à la Une du 17 novembre : « **LA MAJORITE RISQUE DE PERDRE LES ELECTIONS** ». **Le Matin** titrait, quant à lui, toujours à la Une : « **LA GAUCHE EN PERTE DE VITESSE** ». C'était donc la morosité, aussi bien dans la presse de la majorité que dans celle proche du PS. Inquiet, l'éditorialiste du **Figaro** exhortait Giscard à ne pas se contenter de s'adresser aux « **cadres, agriculteurs, rapatriés, personnes âgées, anciens combattants, qui chacun à leur tour ont bénéficié de la sollicitude présidentielle** », mais de faire plus et mieux, c'est-à-dire « **savoir, le moment venu, parler au cœur et à la raison des Français** ». Ce qui, ajoutait-il, « **ne sera pas si facile** ». En effet. Le rédacteur du **Matin,** pour sa part, prenait un ton alarmiste et posait la question : « **Le PS ne risque-t-il pas de voir se substituer, à la dynamique du succès qui amenait à lui l'électorat flottant du marais, une dynamique de l'échec, qui produirait un effet contraire ?** ».

La gauche favorable au PS trouve donc dans ces résultats des raisons de déplorer la querelle menée par le PC (si le PS perd un point par rapport à octobre, en passant de 27 à 26 % des intentions de vote, le PC, lui, reste stationnaire avec 21 %). La droite, quant à elle, déplore que la querelle de la gauche n'ait pas atteint les résultats escomptés... c'est-à-dire une remontée spectaculaire de la majorité. Et chacun de trouver dans ces résultats, somme toute plutôt stationnaires, des raisons de justifier sa propre politique électorale.

Le plus drôle c'est que, si ce sondage signifie quelque chose, c'est précisément que les efforts électoraux tous azimuts dispensés par les partis, tant à droite qu'à gauche, loin de polariser l'électorat, aboutissent à une certaine lassitude, à une certaine contestation « apolitique » en quelque sorte. Mais la course aux sièges parlementaires... et gouvernementaux a sa propre logique : moins les états-majors politiques voient leurs efforts électoraux récompensés, plus ils sont tentés de redoubler leurs efforts.

La longue marche aux voix est parfois morose...

Huguette CHEVIREAU